

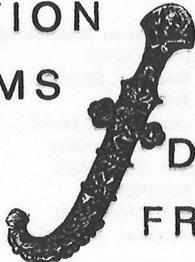
32^e ANNÉE - N° 104 - PÉRIODIQUE

MARS 1987

LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON

ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1^{er} mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 48-74-52-93

N° Commission paritaire : 206-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.), PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3^e G.T.M.), TURNIER (2^e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), col. Gérôme de GANAY, col. Guy de MAREUIL (†), col. Georges GAUTIER (†)

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, Colonel Jean SAULAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Marcel FAYE, Gérôme de GANAY, Mme GARRET, MM Yves HUCHARD, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PASQUIER, André PICARDAT, Maurice RAULT, M^e Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, Yves SALKIN, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général FEUGAS	Tél. :	57-40-40-02
Vice-président :	Léon MERCHEZ	Tél. :	(1) 42-28-31-02
Secrétaire général :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47-63-36-85
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	Tél. :	(1) 45-53-06-49
Trésorier :	Henry MULLER	Tél. :	(1) 48-47-11-42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. :	(1) 47-04-99-20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. :	88-89-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. :	56-80-47-44
Corse :			
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61-62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. :	75-01-35-26
Nice-Côte-d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93-81-43-78
Ouest :	Colonel THET	Tél. :	89-51-94-02
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39-51-76-68
Pays de Loire :	Capitaine de LOUVIGNY	Tél. :	41-88-28-59
Pyrénées :	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59-02-81-09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74-84-94-85
Roussillon-Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. :	68-50-21-77
Voages :	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29-65-76-57

Association des descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94-76-41-26

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.
Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Commandant DALLONEAU, Capitaine de LOUVIGNY, Commandant PASQUIER.

Entraide : Mme BRAULT-CHANOINE.

Porte-drapeau : Marcel FAYE. — Porte-drapeau-suppléant : Pierre PREMOLI.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-52-93. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Cotisation annuelle : 150 F.

Pour les membres à vie, le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 130 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Téléphone : Pour appeler Paris et la région parisienne de la province faire le 16-1 puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3^e mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Trinité.

LA KOUMIA

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUN DE LA KOUMIA ET DES DESCENDANTS DU 10 FEVRIER 1987	4
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU	9
APPEL DE CANDIDATURES	12
ACTIVITES DE LA KOUMIA	13
VIE DES SECTIONS :	
— Rhône-Alpes	15
— Paris - Ile-de-France	17
MONTSOREAU :	
— Dons au Musée	18
CARNET :	
— Naissances	19
— Décès	19
— Promotions - Nominations - Récompenses	20
IN MEMORIAM :	
— Lieutenant-colonel Hoock	21
— Colonel Termignon	22
— Colonel Boula de Mareuil	22
— Colonel Pierre Charton	23
ARTICLES DIVERS :	
— El ghezzou el istiamari - Souvenirs d'un officier français du service des Affaires indigènes au Maroc, par le colonel Saulay	25
— Athena parthenos promanos, par Pierre Azam	33
— Au pays des goums (suite et fin), par Berthe-Agnès Vandal	35
— Mon séjour au Maroc 1931 (suite, par le capitaine Isidore Lelong	41

- Les trois ex-voto du VIII^e Tabor à Notre-Dame de la Garde 44
- Une épisode de la pacification du Soudan 44
- Monde arabe et musulman en 1986, par le lieutenant-colonel Harmel
- Les boats-people 46
- Chanson - Jeunesse, par le docteur Henri Dupuch 52

BIBLIOGRAPHIE :

- Le général Mangin, par Lous-Engène Mangin 56
- Affiches 1914-1918, édité par Rémy Paillard 58
- Articles sur les généraux Guillaume et Leblanc 58
- De Mogador à Alger via la R.C. 4, par le Lt-col. J.-A. Fournier .. 58

AVIS DIVERS :

- Appel à la souscription du tome II de « L'Histoire des Goums » .. 60
- Association Zénith 61
- Recherche relative aux Aït Oussa vers 1343 61
- Les visiteurs de Smara 62
- Gloire à l'Armée d'Afrique, d'André Figuéras, édit. L'Orme-Rond 64

CONGRES NATIONAL ANNUEL DES 13 ET 14 JUIN 1987 :

- Programme du congrès national des 13 et 14 juin I
- Bulletin-réponse de participation au congrès III
- Assemblée générale ordinaire de la Koumia V
- Pouvoir V
- Assemblée générale de l'Association des descendants VII
- Pouvoir VII
- Hébergement III
- Fiche de réservation III
- Règlement II
- Horaires S.N.C.F. II

Note du trésorier

Modification des prix de vente des insignes « Koumia »

A la suite des dernières livraisons, le prix des insignes est modifié comme suit :

- Insigne « Koumia » (grand modèle) 25 Francs
- Porte-clé « Koumia » 20 Francs
- Insigne « Koumia » (boutonnière) 10 Francs

Le prix des autres articles paru dans le bulletin précédent (Mot du trésorier) reste inchangé.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Afin de ne pas alourdir le présent bulletin qui comporte le compte rendu du dernier conseil d'administration et le programme de notre prochaine assemblée générale des 13 et 14 juin à Périgueux, je serai bref.

Toutefois je voudrais, dans ce premier numéro de 1987, appeler l'attention de tous, membres de la Koumia et descendants, sur la nécessité d'envisager la fusion de nos deux associations dans les toutes prochaines années et de réfléchir aux conditions dans lesquelles cette opération pourrait être réalisée dans l'amitié qui nous unit déjà.

Les rangs se creusent hélas rapidement dans les rangs « des anciens » qui ont fait et font vivre la Koumia, il est sage que leurs descendants s'apprentent à assurer une relève qui doit s'effectuer sans heurts ni hiatus, tant à l'échelon national qu'à celui des différentes sections.

Nous évoquerons cet important problème lors de mes prochaines visites en province et je demande à tous d'y réfléchir avant notre prochaine assemblée générale, afin que le conseil d'administration renouvelé (ou réélu) à cette occasion agisse dans les mois à venir dans le sens que nous lui aurons indiqué.

N'hésitez pas à m'adresser vos réflexions et suggestions à ce sujet, mon souhait étant avant tout d'obtenir un « consensus pour une parfaite cohabitation » dans le respect de nos traditions et pour que la Koumia demeure fidèle à sa devise

« ZIDOU L'GOUDDAM » !

André FEAUGAS,
président de la Koumia.

ASSOCIATION KOUMIA

Procès-verbal du conseil d'administration commun de la Koumia et des descendants du 10 février 1987

Etaient présents : le général Feugas, Mme Garret, MM. de Roquette, Delacourt, Huchard, Noël, Pasquier, Vieillot, Camrubbi, Léonet, de Chaunac, Muller, général Wartel, MM. Ferrie, Rault, Merchez, de Ganay.

Etaient présents pour les descendants : commandant Boyer de Latour, Michel Pasquier, Mlle Espeisse, M. Carrère, M. Coudry, M. Bertiaux, Mme Labataille, Mme Maurer, Mlle A.-M. Guignot.

Etaient excusés : général Leblanc, général Turnier, Mme Brault-Chanoine, Mme Guyomar, MM. Dumont, Servoin, Filhol, Brassens, Méraud, Villerbu, Jacques Pasquier, H. Chanoine.

Le général Feugas ouvre la séance à 17 h 30 en faisant observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la dernière réunion d'octobre 1986 : Mme Guillaume, Mme Daillier, Mme Goumy, colonel Baudot, colonel Termignon, lieutenant-colonel Hoock, adjudants-chefs Pentagaimé, Hidalgo, Mouille et Poilevey.

Il fait part de son souhait d'envisager une fusion à échéance prochaine de la Koumia et de l'Association des descendants, en accord avec le président des descendants, le Cdt Boyer de Latour, étant donné que les rangs des anciens du Maroc s'éclaircissent d'année en année.

Il fait d'ailleurs remarquer que ce conseil d'administration est le premier dont l'ordre du jour est commun.

Il remercie enfin tous ceux qui sont venus de loin (Perpignan, Vosges, Tours, Bretagne...).

I. — SITUATION DE LA KOUMIA

a) Effectifs

En février 1986 : 1 184 ; en octobre 1986 : 1 205 ; en février 1987 : 1 214.

Il y a toujours 142 adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation de 1986. Le président demande aux présidents de sections de contacter tous ces retardataires.

b) Finances

En février 1986 : 563.574 F ; en octobre 1986 : 532.250 F ; en février 1987 : 568.089 F. Situation satisfaisante, relativement stable.

II. — ACTIVITES

a) Le président remercie tous ceux, surtout de la région parisienne, qui représentent régulièrement la Koumia aux différentes cérémonies.

Il signale, qu'il va recommencer le tour des sections : 1^{er} mars 1987, Marseille ; 15 mars 1987, Nice ; 5 avril 1987, Toulouse ; 8 mai 1987, Croix-des-Moinats ; 11 mai 1987, Paris - l'Arc-de-Triomphe ; 13-14 juin 1987, Périgueux, assemblée générale.

b) Annuaire de la Koumia

Le président laisse la parole au colonel Delacourt qui informe que l'annuaire est en cours d'impression et qu'il sera vraisemblablement adressé en supplément du prochain bulletin en mars.

Le colonel Delacourt précise que ne figurent sur l'annuaire que les personnes à jour de leur cotisation depuis moins de deux ans.

c) Timbre postal Koumia

Le président rappelle que l'on a demandé des projets, nous en avons reçu un seul.

M. de Chaunac propose de reproduire une koumia et le secrétaire général se charge de prendre contact avec un graveur.

III. — FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

La fusion Koumia-Association des descendants est déjà en partie réalisée à la Fondation : M. Michel Pasquier prenant la trésorerie de la Fondation et M. Muller devenant son adjoint.

Le président laisse la parole au Cdt Boyer de Latour, président des descendants.

Le Cdt de Latour donne son accord en ce qui concerne la fusion.

IV. — SITUATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS

Effectifs : le 31 décembre 1985, 392 ; le 31 décembre 1986, 408 ; le 10 février 1987, 412.

Il n'y a que 41 personnes qui ont payé leur cotisation pour 1987.

Le président demande aux anciens du Maroc de faire un effort en vue de faire adhérer leurs enfants.

Il leur manque des présidents de sections (Vosges, Corse...).

Le président demande que les présidents de sections de la Koumia fassent appel autant que faire se peut aux militaires qui font partie des « descendants » et qui se trouvent dans leur région. Il faut qu'ils prennent contact avec les délégués militaires de leur région, dont ils peuvent obtenir soutien et peut-être moyens.

Le président demande que soient réservées quelques pages dans le bulletin pour les articles des descendants (articles concernant le Maroc actuel).

Sa demande est acceptée, le rédacteur en chef de la Koumia souhaitant recevoir de nombreux articles de tous sans distinctions de génération.

Il passe la parole à Michel Pasquier, trésorier.

L'association se porte bien, en 1985 : 56.895 francs ; en 1986 : 62.988 francs.

V. — RECTIFICATION CONCERNANT LA COTISATION

Pour les deux associations :

- Cotisation 50 Francs
- Cotisation + Bulletin 150 Francs

VI. — FUSION DES DEUX ASSOCIATIONS

Le général Feaugas reprend la parole au sujet de la fusion éventuelle des deux associations. Il propose de commencer au niveau du bureau et des sections.

En accord avec le commandant de Latour, il propose le nom éventuel de l'association lors de l'éventuelle fusion : « ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE ET DE LEURS DESCENDANTS ».

M. Léonet signale qu'il faudra prendre des dispositions statutaires pour que certaines proportions soient respectées dans le conseil d'administration.

M^e Réveillaud fait judicieusement remarquer qu'il faudra faire attention de ne pas perdre le bénéfice de reconnaissance d'utilité publique, à l'occasion de cette fusion.

VII. — ASSEMBLEE GENERALE 1987

Le général Feaugas donne le projet de programme qui est accepté à l'unanimité. Il signale que lors de l'assemblée générale il sera procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration et du bureau. Il demande que les candidats se fassent connaître rapidement.

VIII. — QUESTIONS DIVERSES

a) Section Alsace

M. Marx a organisé, pour sa section, un voyage collectif au Maroc.

b) Section Bordeaux

M. Servoin envoie des vêtements à des familles marocaines, au Maroc, dont il a reçu des lettres de remerciements. Il demande que des camarades suivent son exemple en adressant des vêtements directement à des anciens goumiers qu'ils connaissent particulièrement.

c) Remerciements

Nous avons reçu beaucoup de lettres de remerciements : M. Bouras ; Association Zenith (les jeunes du lycée David d'Angers qui ont gagné la bourse Koumia de 1986) ; M. Zygmunt Jatczak, polonais qui nous envoie aussi ses vœux.

d) Vol de la Koumia du monument de la Croix-des-Moinats

On a volé la Koumia qui était scellée à la Croix-des-Moinats. M. Vieillot doit faire faire un devis pour en graver une autre.

e) Paiement des gerbes

L'association paie les gerbes : à l'assemblée générale ; à la Croix-des-Moinats ; à l'Arc-de-Triomphe.

Lors des réunions de sections, ce sont les sections qui paient les gerbes déposées.

Pour tout autre cas, voir avec le président.

f) Le président demande que l'on s'occupe du recasement du fils du général Lacomme.

g) Il nous informe qu'une stèle va être inaugurée à Nice à la mémoire du maréchal Lyautey et que la Koumia a participé à l'érection de ce monument.

h) Il précise que le conseil d'administration commun qui se tiendra le 20 octobre 1987, est reporté à 18 heures au lieu de 17 h 30, à la demande des administrateurs encore en activité.

i) Le président laisse la parole à Robert Coudry (descendant) en ce qui concerne l'informatisation du fichier des adhérents. En ce qui concerne les descendants, le fichier est terminé.

Il demande à M. Coudry toutes les possibilités informatiques offertes et leur coût. M. Coudry se renseignera et communiquera les résultats dès que possible.

Le général le remercie du travail qu'il a fait pour les descendants et d'accepter de s'occuper de la question informatique pour la Koumia.

j) Tome II de « L'Histoire des Goums marocains »

Le tome II sortira sûrement en retard car malheureusement deux de nos camarades s'en occupant, sont hospitalisés : Marc Méraud et Jacques Morineau.

Le général les remercie ainsi que le général Salkin, du travail considérable qu'ils ont effectué.

k) Le général procède à un tour de table :

— Le commandant Boyer de Latour demande aux descendants de souscrire pour le tome II, en particulier pour les exemplaires numérotés.

— Le commandant Pasquier fait remarquer qu'à l'exposition à la mairie de Paris sur les « Musulmans, soldats de France » la participation de la Koumia concernant les goums est réduite alors que Delacourt et Merchez y sont allés deux fois, ils ont préparé un mannequin et différents documents, des délégués de la mairie de Paris sont même allés à Montsoreau prendre des documents que leur a remis le commandant Pasquier. Rien ne figurait à l'exposition.

Le général nous informe qu'il adressera une lettre au maire de Paris pour lui exprimer sa déception à ce sujet.

Le commandant Pasquier nous informe qu'il a été contacté par TF 1 qui veut faire un reportage sur les châteaux et voudrait donc visiter le château de Montsoreau. MM. Michel Pasquier, Louvigny et Delage, contactés par le président, prennent l'affaire en mains.

M. Vieillot demande si l'on peut donner un diplôme d'honneur des Goums à M. Poncelet, ancien ministre, président du Conseil général des Vosges, toujours présent à nos manifestations et qui fait attribuer une subvention à la Koumia lors des différentes réunions.

Le conseil d'administration est d'accord.

M. Vieillot a reçu une proposition pour faire une réunion avec les anciens combattants allemands de Ritterschoffen, il demande si le conseil d'administration est d'accord pour que la section des Vosges participe à ces réunions.

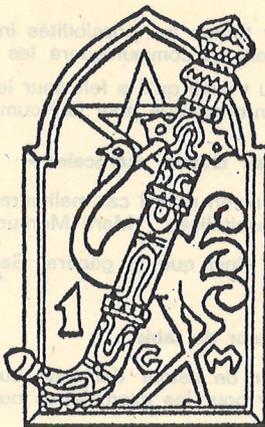
Le général lui donne son accord sous réserve que ces réunions soient faites en accord avec le maire de cette commune.

Le général signale qu'il n'y a plus beaucoup de tome I de **L'Histoire des Goums**, ceux qui en désirent, doivent en passer commande rapidement.

Il y a eu 1.050 exemplaires d'édités. Nous en avons vendu 900. Donnés gracieusement 50. L'éditeur en a vendu 35. Il n'en reste donc que 65.

Après ce tour de table et personne ne demandant plus la parole, le général lève la séance à 19 h 15.

Général FEAUGAS, président de la Koumia.



FONDATION KOUMIA - MONTSOREAU

Procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 1986

Le conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau s'est réuni au château de Montsoreau, le vendredi 28 novembre 1986 à 15 heures, sous la présidence du général Feugas.

Etaient présents : le colonel de Bisschof, le colonel Delage, le commandant Pasquier, le commandant Dalloneau, M. de Louvigny, M. Pasquier, M. Muller et M. Huchard.

S'étaient excusés : M. le préfet du Maine-et-Loire, M. Sauvage, président du Conseil général, M. Touches, vice-président du Conseil général, le général Saint-Macary, directeur du musée de l'Armée, M. Foulon, maire de Montsoreau, le commandant de Latour (qui avait délégué ses pouvoirs à M. Michel Pasquier).

Examen du budget

Le général Feugas ouvre la séance à 15 heures et procède à un examen du budget de la Fondation et de son bilan financier (annexe n° 1).

Les entrées au musée sont en hausse en numéraire du fait de l'augmentation du prix des billets. En revanche le nombre des entrées est en baisse.

En 1985, pour trois trimestres : 14 102 entrées ; en 1986, pour trois trimestres : 10 712 entrées.

Prospection - Organisation et attribution des bourses

Le général Feugas propose que les bourses soient offertes en 1987 aux élèves d'un autre département. Les Vosgiens sont certainement, parmi nos compatriotes libérés en 1944-1945, ceux qui ont gardé le souvenir le plus vivace et le plus fidèle de l'action menée par les goums au cours de la campagne 1944-1945. Maintenant encore nous en recevons, quand nous parcourons les Vosges, l'émouvant témoignage. Dans ces conditions, le concours sera ouvert en 1987 parmi les élèves des établissements publics et privés des Vosges.

Travaux d'amélioration à effectuer au musée

Les travaux d'amélioration de l'électricité sont en cours. Ceux qui concernent la salle où seront exposés les photographies et les tableaux retraçant l'œuvre de la France au Maroc seront entrepris dès que les superficies des documents affichés seront calculées avec exactitude.

Le musée a reçu une veste d'uniforme ayant appartenu au capitaine de Bournazel. Elle sera présentée sous vitrine.

Certaines photographies, cartes, dessins pourront être consultés plus aisément en étant fixés sur des panneaux groupés en tourniquets.

Questions diverses

En vue de permettre une plus large diffusion des ouvrages entreposés dans notre bibliothèque, il serait utile de rechercher s'il n'est pas possible de créer à la bibliothèque de la mairie de Montsoreau un rayon Koumia.

Nous nous renseignerons auprès de M. Foulon. De même le colonel de Bisschhof examinera la question sur le plan de la bibliothèque de l'Ecole de l'Armée Blindée et de la Cavalerie. Le colonel nous fera connaître ses possibilités au prochain conseil.

Il a été signalé que l'hebdomadaire **L'illustration** disparu en 1945, vient de faire éditer un recueil des meilleurs images et articles de 1843, date de sa création, à 1945, date de la cessation d'activité. Cette collection remarquable à beaucoup de points de vue devrait figurer dans notre bibliothèque. La question sera examinée au prochain conseil.

La koumia en bronze placée sur notre monument de la Croix-des-Moinats a été volée une fois de plus.

Il serait prudent de faire fabriquer un moule afin de pouvoir la remplacer plus aisément, plus rapidement et plus économiquement.

La mairie de Paris organise, en mai 1987, une exposition sur les soldats musulmans au service de la France. Le musée pourra prêter des objets sur une demande écrite accompagnée de reçus.

Il est confirmé que M. Michel Pasquier assumera les fonctions de trésorier de la Fondation à compter du 1^{er} janvier 1987. Le compte B.N.P. de Paris ouvert au nom de la Fondation sera transféré à la même date à la B.N.P. Tours.

Les koumias en vermeil (grand et petit modèles) seront mises en vente au musée. Une gratification de 1.200 francs est accordée au gardien.

Les conseils d'administration de la Fondation sont fixés au mois de mai et au mois d'octobre chaque année.

Ces différentes questions ayant reçu l'approbation des membres présents et personne ne demandant la parole, la séance est levée par le général Feaugas à 16 h 30.

Fondation Koumia-Montsoreau

Annexe n° 1

BILAN FINANCIER AU 15 NOVEMBRE 1986

RECETTES

Catégories	Recettes réelles	Recettes prévues (1)	TOTAL recettes
Portefeuille	4.612,70(2)	42.840,00	47.452,70
Entrées	19.134,99	33.000,00	52.134,99
Ventes I. L.	5.753,80		5.753,80
Totaux	29.501,49	75.840,00	105.341,19

Renouvellement des conseils d'administration de la Koumia et de l'Association des descendants

Conformément aux dispositions statutaires, les membres des conseils d'administration sont élus pour quatre ans, leur mandat est renouvelable.

Le dernier renouvellement ayant eu lieu en 1983, l'assemblée générale de 1987 sera appelée à élire les nouveaux administrateurs.

Tous les membres à jour de leurs cotisations peuvent faire acte de candidature.

Dépôt des candidatures

Les candidatures devront être adressées **par écrit pour le mardi 2 juin 1987** :

- **pour les membres de la Koumia** : au secrétariat de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris ;
- **pour les descendants** : au président Georges BOYER de LATOUR, Les Touous du Puits-Neuf, route de Mons, Callian, 83440 Fayence.



ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Réception à l'Académie française

Le jeudi 18 décembre 1986, notre secrétaire général, Jean de Roquette-Buisson, a représenté la Koumia à la séance publique annuelle de l'Académie française présidée par M. Jean Hamburger.

Après le discours de M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel, qui a notamment expliqué l'origine des prix littéraires, M. Michel Droit a donné lecture du palmarès 1986, dans lequel figurait :

- le lieutenant-colonel Jean Saulay pour **L'Histoire des Goums**, tome I ;
- le docteur Dupuch pour son livre **J'étais Médecin au Maroc** ;
- M. Philippe de Chaunac, frère de notre administrateur, s'est vu pour sa part décerner un prix de poésie.

Nous renouvelons nos félicitations aux heureux lauréats.

Messe à l'occasion du 35^e anniversaire de la mort du maréchal de Lattre de Tassigny

Le 10 janvier 1987 à 16 h 30, une messe solennelle a été célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à l'occasion du 35^e anniversaire de la mort du maréchal de Lattre de Tassigny.

La Koumia était représentée à cette cérémonie par Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, Jean Delacourt, président de la section Paris - Ile-de-France, et André Noël.

Cérémonie à la mémoire du maréchal Juin

Le dimanche 25 janvier une délégation de la Koumia, avec drapeau, a assisté aux cérémonies organisées à Paris à la mémoire du maréchal Juin.

9 h 45 : dépôt de gerbes devant le monument à la gloire du maréchal Juin, place, d'Italie.

11 heures : messe solennelle en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Assistaient à cette cérémonie : Léon Merchez, vice-président, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, Jean Delacourt, président de la section Paris - Ile-de-France, André Noël, M^e Reveillaud et le Dr Chauvigny de Blot.

Inauguration, à l'hôtel de Ville de Paris, de l'exposition « Musulmans soldats de la France »

Le lundi 9 février 1987, a été inaugurée dans les salons de l'hôtel de Ville de Paris, par M. Jacques Chirac, Premier ministre et maire de Paris, et en présence de M. Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et de M. André Santini, secrétaire d'Etat aux Rapatriés, l'exposition : « Musulmans soldats de la France ».

Le musée des Goums de Montsoreau participait à cette exposition par le prêt de tenues de goumiers et de très nombreuses photographies.

Représentaient la Koumia à cette inauguration : le vice-président Léon Merchez ; le secrétaire général Jean de Roquette-Buisson ; le président de la section Paris - Ile-de-France, Jean Delacourt ; Maurice Rault, administrateur.

Cérémonie de la flamme sous l'Arc-de-Triomphe

La Koumia ayant été désignée au « Tour d'hiver » pour le ravivage de la flamme sous l'Arc-de-Triomphe, une importante délégation, avec drapeau, s'était groupée autour du président, le général Feaugas, le jeudi 12 février à 18 h 30, pour cette cérémonie.

Cérémonie à l'occasion du 71^e anniversaire de la bataille de Verdun

Le dimanche 22 février 1987, une messe solennelle a été célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides sous la présidence de M. Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, à l'occasion du 71^e anniversaire de la bataille de Verdun. Claude de Bouvet représentait la Koumia à cette cérémonie.



VIE DES SECTIONS

Rhône-Alpes

Samedi 29 novembre 1986. — Le colonel Le Goff, commandant le 99^e R.I. accueillait les membres de la Koumia au quartier Maréchal-de-Castellane à Sathonay.

De 9 heures à 12 heures — pour ceux présents au rendez-vous — nous avons fait connaissance avec le « 99 » Royal Deux Ponts : exposés sur les missions, moyens du régiment ; présentation de matériel et armement modernes et performants (V.A.B. amphibies, MILAN, mortiers lourds) ; visite du cadre de vie, de la salle d'honneur. Une information sur le « terrain » qui a permis de mieux connaître le 99^e R.I., dont un élément retraits de mission au Liban, et à travers lui notre armée de terre.

Quelques épouses, moins motivées, ont préféré la visite du centre culturel Beaudelaire, de récente création, à Rillieux-la-Pape.

Au cours du pot de l'amitié, le président de section remet l'insigne de la Koumia au chef de corps du 99^e R.I.

Le déjeuner servi, au cercle-mess du régiment, fut très apprécié et se déroula dans la meilleure des ambiances. Au dessert, Mme Orsini nous déclama un poème très « Koumia », qu'elle venait de composer.

Présents : Aubertin et Mme, Battu, Bordes, Caron, Carré et Mme, Cléménçon, Cognot, Guérin et Mme, Payre et Mme, Guidon et Mme et deux invités, Joly et Mme, Jocteur, Loubès et Mme, Magnenot et Mme, Orsini et Mme, Mme Potelle, Reynaud et Mme.

Nos descendants : Alain Dorélon et ses deux enfants Diane et Eve, Mme Deville, Jean-Marie Magnenot, médecin-aspirant Marc Puidupin et Mme, Chettouch Nour Eddine, fils du gommier Mohamed Hossein (42^e Goum), Ben Khouya, fils du gommier Moha ou Saïd (80^e Goum).

Excusés (âge, état de santé, éloignement, obligations familiales ou associatives) : Auboiron, Audouard, Berthod, Mme Bremaud, Mme de Cointet, Mme Charvot, Corbelin, Mme Couston Bonnet, Choplin, Chamiot Klèber, Devise, Dufrene, Mme Eveno, Fayolle, Mme de Fleurieu, Foussard, Mme Gantet, Gaude, Genoux, Mme Guille, Hadorn, Heyraud, Mme Heller, Mme Le Page, Le Martret, Legrix, Maligue, Mathieu, Mme Matot, Marquer, Mme la générale Miquel, Mme Murat, Mme Nougué, Préaux, Pertin, Périgois, Perrin, Richaud, Roch, Roussel, Mme Sarrazin, de Sèze, Mme Thepennier, Vittet.

Excusés (descendants) : François Lacarelle, Jean-Louis Guérin, Jean-François Pertin, Mme Saint-Olive de Fleurieu, Jacqueline Thepennier, chef d'escadron J.-P. Vittet et Mme.

Sans réponse : anciens, 37 ; descendants, 18.

N.P.A.I. (n'habite plus à l'adresse indiquée) : D. Mme de Charentenay, Jacques Boyer de Latour, Bertrand Guérin.

Judi 22 janvier 1987. — Réunion mensuelle avec : Aubertin et Mme, Battu et Mme, Barbaud, Bordes et Mme, Guerin, Guidon et Mme, Loubès, Magnenot

et Mme, Payre et Mme ; et venus de plus loin : Mme Potelle (Bourg-en-Bresse), colonel Berthod (Dijon).

Excusés : Mazin, Reynaud, Alby (depuis peu Lyonnais retenu par des obligations professionnelles).

Après les vœux, un tour d'horizon et les nouvelles des uns et des autres dont celles du commandant Meyer à Inesgane ; la galette des rois était à l'ordre du jour, arrosée comme il se doit.

Il a été fait part de deux nouveaux adhérents dans la section : le lieutenant-colonel Coumes, lieutenant aux goums, et le capitaine Barbaud, sergent-chef aux goums.

Réunion sympathique, encourageante, et de bon augure en ce début d'année.

Dimanche 5 avril 1987. — A Morestel, journée Koumia de printemps, la lettre invitation sera transmise en temps utiles ; en attendant, qu'on se le dise !

**

La Koumia était représentée :

- 16-11-1986 : Assemblée générale « Rhin et Danube », section de Lyon, Magnenot, Reynaud.
- 17-12-1986 : Assemblée générale Association du musée du Souvenir militaire de Lyon, Payre.
- 21-01-1987 : Assemblée générale de la F.A.R.A.C. de Lyon et de la région, Magnenot, Payre.
- 24-01-1987 : Congrès départemental de l'A.C.U.F., Magnenot.
- 25-01-1987 : Congrès des sous-officiers de réserve, messe du Souvenir, Payre, Mazin avec fanion.

J. MAGNENOT.

*Accueillir, c'est un bouquet de roses
Qu'on peut offrir souvent sans vouloir effeuiller
Les multiples pétales qui le composent
Couleur de pourpre et d'amitié.*

*Accueillir, c'est bien revoir l'un et l'autre
Ceux qui sont d'ici, ou venus cette journée,
Quel que soit le point de l'hexagone,
Se reconnaître... Renouer... est la vitalité.*

*Goumiers°! N'arrêtez jamais l'aiguille de la montre
Et profitez « Maxi » des grâces d'état données,
Marchez la tête haute dans la demi pénombre
Dans les temps bouleversés, vous avez tout donné.*

*Nos souvenirs communs rajeunissent nos vies
Vieux « baroudeurs » défenseurs de la Liberté,
Soyez fiers — dans cette humanité qui bien souvent dérive,
Mais aspire cependant au sens de l'unité.*

HOMMAGE

*Mesdames, qui avez été les compagnes sincères
Restées seules parfois à élever vos enfants,
Loin de la Mère Patrie ce fut parfois amer!
Mais tout n'était « qu'Amour » dans tous vos sentiments.*

*Amis descendants, soyez dans l'enthousiasme,
Tout est si noble dans cet esprit « Koumia »
Que ce fleuron de jeunes ranime toujours la flamme,
Aidant les plus anciens à allonger le pas.*

Zid el goudem !

Mme D. ORSINI.

Paris - Ile-de-France

DINER DU 10 FEVRIER 1987

Le traditionnel dîner suivant la réunion du conseil d'administration a réuni autour du général Feaugas, dans les salons du cercle de la Garde républicaine, 84 participants. Une ambiance chaleureuse et amicale a régné tout au long du repas.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le **prochain dîner** qui aura lieu le **mardi 20 octobre 1987 au même endroit.**

CEREMONIES ANNIVERSAIRES DU GARIGLIANO, 11 MAI 1987

- dépôt de gerbes au monument du maréchal Juin, place d'Italie, 17 heures ;
- ranimation de la flamme sous l'Arc-de-Triomphe, 18 h 30 (rassemblement au musoir à 18 h 15), Champs-Élysées-Etoile.

Après ces cérémonies, les participants pourront se réunir outour d'un couscous au restaurant « Le Djurdjura », 112, boulevard de Grenelle (110 F par personne), à 19 h 30.

Le président de la Koumia souhaite vivement la participation de tous à ces trois cérémonies.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COUSCOUS DU 11 MAI 1987

« Le Djurdjura » 112, boulevard de Grenelle, 75008 Paris

M., Mme, Mlle

Adresse

Téléphone

Participera au COUSCOUS du 11 MAI 1987 accompagné de personne(s).

Ci-joint prix du repas : 110 F × personnes = F.

(Bulletin à détacher et à retourner au secrétariat général de la Koumia, à l'attention du trésorier, accompagné du chèque bancaire ou du virement postal correspondant, pour le **30 avril 1987**, terme de rigueur).

A, le 1987

Signature :

MONTSOREAU

Dons au musée

Chef de bataillon d'AGON de LACONTRIE :

- Un lot de cartes du Maroc comprenant : Berkane, 16° Goum 1953-1955, Sidi-Boubeker ; El Aioun - Camp Bertaux - Saka, 32° Goum ; Taidalt - Goulimine, zone espagnole ; El Aioun du Draâ ; Tafraout, anciennement Kerdous 3 et 4 ; Taroudant 7 et 8 ; Tiznit 3 et 4 (48° Goum) ; Oujda ; Bourred (combats du Riff 1956).

Lieutenant-colonel SAULAY :

- « De Moïse à Mohamed » 1^{er} et 2^e tomes, par Hanna Zakorias.

Chef de bataillon (E.R.) Jean LAHERRERE :

- Original d'un télégramme « 49 D » adressé par le ministère de la Guerre le 4 août 1907 au général Drude, commandant la brigade d'Oran et chargeant ce dernier de prendre le commandement des troupes du Maroc.
- Lettre en date du 5 août 1907 confirmant ce télégramme.

M. Henri MULLER :

- Un lot de livres divers sur le Maroc.

Lieutenant-colonel FERRIER :

- Huit fiches de tribu et études diverses.

Colonel BERTIAUX :

- Archives diverses sur le Maroc.

M. Marcel CAZENAVE :

- Trois photographies représentant des cérémonies devant le monument des goums à Bouznika.



CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Michaël, le 15 avril 1986, deuxième fils de Jacques et Chantal Ancel, et vingtième petit-enfant du chef de bataillon (décédé) et Mme Rousseau.
- Raphaël, le 9 janvier 1987, fils de M. et Mme Thiery-Chastel, et deuxième petit-fils du lieutenant-colonel et Mme Jacques Thiery.
- Clément, le 21 décembre 1986, fils de M. et Mme Philippe Pasquier, et treizième petit-fils du commandant et Mme Pasquier.
- Marie-Armel, le 7 janvier 1987 ; Jean, le 20 janvier 1987, 24^e et 25^e petits-enfants de M. et Mme Jacques Barbarin.
- Pascal, petit-fils de M. et Mme Jean Buse.
- Marie-Constance, le 25 janvier 1987, fille du capitaine et Mme Hogard, arrière-petite-fille du général Hogard.
- Delphine, le 22 février 1987, fille du sergent Gérard Galmiche et Mme, petite-fille de l'adjudant-chef (ER) Galmiche André et Mme.
- Thomas-Marie, le 29 décembre 1986, fils de M. et Mme Weiss Thierry, petit-fils du lieutenant-colonel (ER) Weiss et Mme.

La Koumia est heureuse de féliciter les heureux parents et grands-parents.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- Colonel René Termignon, le 9 janvier 1987 à Fontaine-les-Dijon. Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Jean-de-Maurienne.
- L'adjudant-chef Robert Poilevey, le 7 décembre 1986, à Paris.
- L'adjudant-chef Germain Varlet, le 10 janvier 1987, à Saint-Gobain.
- L'adjudant-chef Henri Autet, fin décembre 1986.
- Le lieutenant-colonel Pierre Hoock, le 5 février 1987, à Digne.
- Michel Gruyer, fils du colonel (ER) René Gruyer, le 31 décembre 1986, à Strasbourg.

- Mme la comtesse de Lespinasse de Bournazel, le 3 mars 1987, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Nous rappelons à cette occasion le souvenir de son époux, le capitaine Henri de Bournazel, mort pour la France dans les combats du Saghro, le 28 février 1933.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses plus affectueuses condoléances.

DERNIERE MINUTE

Nous apprenons, en dernière minute, le décès du colonel Guy Boula de Mareuil, secrétaire général d'honneur de la Koumia, le 6 mars 1987, dans sa propriété de la Corroirie à Chemillé-sur-Indrois (Indre-et-Loire).

Les obsèques ont été célébrés en l'église de Chemillé-sur-Indrois, le lundi 9 mars en présence du général Feugas qui conduisait une importante délégation de la Koumia et d'une assistance nombreuse et émue.

Le drapeau de la Koumia, porté par notre ami Prémoli, et ceux de nombreuses associations d'anciens combattants entouraient le cercueil.

La Koumia renouvelle à Mme de Mareuil et à sa famille ses sincères et amicales condoléances.

PROMOTIONS

- Le lieutenant-colonel Nicolas Spillmann (D) a été promu colonel.
- Le commandant Jean-Paul Lupez (D) a été promu lieutenant-colonel.
- Le sergent Laurent Soler (D), petit-fils du colonel Bérard, président de la section Koumia Nice - Côte d'Azur, a été promu sergent-chef.
- Pierre Alverhne, fils du colonel Alverhne, a été nommé sergent.
- M. Philippe Legrix, époux de Chantal Boyer de Latour du Moulin (D) a été nommé secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe.

NOMINATIONS - RECOMPENSES

- Le capitaine (ER) Roger Ouiste a été nommé chevalier dans l'ordre national du Mérite, par décret en date du 2 août 1986.
- Le sergent-chef Roger Leduc a été décoré, le 4 juin 1986, de la médaille d'argent de l'American Legion.
- Le lieutenant-colonel Pierre Huot a été réélu à la présidence de la section « Haute Savoie » de l'Union française des associations d'anciens combattants et victimes de guerre.
- Christian Labarrère, fils du capitaine (ER) Louis Labarrère, a été promu lieutenant-colonel et officier de la Légion d'honneur, à compter du 1^{er} janvier 1987.
- Le docteur Jean Dupuch a reçu le prix hors concours lors du concours de poésie 1986 de l'Amicale des médecins retraités et veuves de médecins de la région parisienne.

Toutes les félicitations de la Koumia aux nouveaux promus et nommés.

IN MEMORIAM

Lieutenant-colonel Pierre Hoock

Le 7 février 1987 ont eu lieu, à Digne, les obsèques du lieutenant-colonel Pierre Hoock, décédé subitement l'avant-veille.

La section de Marseille de la Koumia était représentée à ces funérailles par son président, le commandant Filhol, accompagné de Mme, auxquels s'étaient joints Bonachera, Busi, porte-fanion de la section, Caron, Larousse, Lavoignat, Nicolas et Mme, Turc et Mme.

A l'issue de la cérémonie religieuse en la chapelle du Saint-Esprit, le président Filhol a prononcé l'allocution suivante :

« Mon colonel,

« Au moment où vous nous quittez, pour rejoindre au paradis des goumiers, tous ceux qui vous y ont précédé et qui sont tombés au cours des nombreuses campagnes auxquelles vous avez participé avec eux, je viens, au nom de tous les camarades de la Koumia, vous adresser un dernier adieu. Je ne retracerai pas votre carrière militaire au cours de laquelle vous avez pu mettre en évidence vos qualités de soldat et de chef, qualités dont vos glorieuses blessures et les décorations qui les accompagnaient sont l'éclatant témoignage.

« Je dirai plutôt, combien nous tous, à la section de Marseille, pouvions apprécier votre humour, votre sensibilité et votre fidèle camaraderie. Tous, nous savions quels avaient été les malheurs qui vous avaient frappé à deux reprises et nous apprécions votre courage et votre souci de remplacer de votre mieux, auprès de votre petit garçon, la maman qu'il avait perdue.

« Aussi votre assiduité à nos réunions pour lesquelles vous ne craigniez pas de braver souvent les intempéries et d'affronter les longues distances, démontrait votre attachement à cette Koumia dont tous les membres étaient vos amis.

« Vous allez nous manquer, mon colonel, car nous avons l'habitude de vous trouver à nos côtés, toujours souriant et disponible.

« Je me tourne maintenant vers vos enfants et petits-enfants pour leur dire combien nous prenons part à leur douleur et les prions d'accepter, avec notre sympathie, nos condoléances attristées.

« En vous disant « au revoir », je demande à Dieu de vous accueillir dans sa miséricorde, en employant la formule rituelle de nos amis marocains : « lirahmek Allah, amin ». Que la terre vous soit légère. »

La plaque commémorative de la Koumia a été déposée sur la tombe du lieutenant-colonel Hoock.

**

N.D.L.R. — Le lieutenant-colonel Hoock, plusieurs fois blessé au cours des campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne était grand invalide de guerre, officier de la Légion d'honneur et titulaire de très nombreuses citations.

Colonel René Termignon

Appelé sous les drapeaux à Chambéry en 1925, René Termignon est désigné pour l'Ecole des officiers de réserve, d'où il sort avec le grade de sous-lieutenant.

Affecté à la Légion étrangère au Maroc, il participe à la guerre du Riff, où sa brillante conduite lui vaut sa première citation, la croix de chevalier de la Légion d'honneur et le galon de lieutenant.

Il a découvert le Maroc et choisit alors de continuer dans la carrière des armes. Admis comme officier d'active, ce qui était un privilège rare, René Termignon restera de nombreuses années dans le Sud marocain. Il sera affecté au service des Affaires indigènes, où il remplit des fonctions de plus en plus importantes. Détaché provisoirement dans l'armée de l'air, il obtient des brevets d'observateur et de pilote.

En 1942, il forme goums et tabors lesquels, sous les ordres du général Juin, se couvriront de gloire en Italie, en particulier à Monte Casino.

En 1952, René Termignon est désigné, sur sa demande, pour servir en Indochine, il prend le commandement du secteur de Phan Thiet, où il sera grièvement blessé.

A son tour, affecté à Tubingen, il commandera pendant un an le 20^e B.C.P. Puis sa compétence particulière des Affaires indigènes le fera nommer en Algérie. Il séjournera pendant la durée de l'hiver dans le secteur difficile de Nedroma, aux côtés du général Parlange, créateur et responsable des S.A.S., lesquelles ont laissé au cœur des Algériens des souvenirs émouvants de dévouement et de désintéressement.

Le colonel Termignon achève sa carrière en Allemagne à Trèves, comme adjoint du général commandant la 1^{re} D.B.

Ayant pris sa retraite anticipée, il met pendant dix années encore son expérience au service de son pays, en tant que directeur de la Protection civile de la Dordogne.

Il était commandeur de la Légion d'honneur ; croix de guerre avec de nombreuses citations ; commandeur de Ouissam Alaouite ; commandeur de l'Etoile noire du Bénin et titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères.

Grand invalide de guerre, il nous a quitté après une vie bien remplie. Il a voulu. Il a voulu reposer près des siens, dans sa terre natale la Savoie.

Colonel Boula de Mareuil

Le général Feugas a prononcé l'allocution suivante :

« Mon ancien et, si vous le permettez, cher ami,

« N'ayant pas combattu à vos côtés il ne m'appartient pas d'évoquer en ce lieu l'allant et la volonté de vaincre qui ont rapidement construit, en Tunisie, votre réputation de soldat et de chef, réputation qui n'a cessé de s'affirmer lors des combats pour la libération de la Corse, de l'île d'Elbe, de la Provence enfin au cours duquel vous fûtes grièvement blessé.

« Nous nous sommes rencontrés pour la première fois il y a quelques trente-sept années, en mars 1950, à Azilal. Vous veniez de subir une dure épreuve morale. Le 1^{er} Tabor que vous commandiez alors, tabor de tradition du 2^e G.T.M. au sein duquel vous aviez participé à tous les combats victorieux de 1943 et 1944 venait d'être désigné pour servir en Indochine et la grave blessure reçue à Marseille vous empêchait d'en exercer le commandement sur ce lointain théâtre d'opérations.

Appelé à vous remplacer à la tête de cette unité j'appréhendais de succéder à un officier de votre valeur dont les mérites étaient reconnus par tout le corps des Affaires indigènes.

« La cordialité de votre accueil au sein de votre famille, les tout débuts de notre premier entretien, la pureté et l'éclat de votre regard m'ont aussitôt révélé l'homme que vous étiez : pétillant d'esprit, vif dans l'action, mais sachant conserver calme et sérénité dans l'épreuve qui aurait pu prendre comme devise cette formule chère au Maréchal Lyautey : " Réaliser d'abord, régulariser après ".

« Dans cette première leçon que vous m'avez involontairement mais instinctivement donnée je vous garde toujours une très grande reconnaissance.

« Je vous ai retrouvé bien des années plus tard lorsque j'ai été porté à la présidence de la Koumia dont vous étiez alors secrétaire général avec comme adjoint notre ami Georges Gauthier ; et fidèle à votre conception du devoir, vous avez accepté de conserver vos fonctions durant quelques mois afin de m'apporter le soutien de votre connaissance des rouages de notre association ; ce malgré vos premiers pas dans l'étude de l'hébreu qui vous offrait l'occasion de me donner une deuxième leçon. Vous demandant alors les raisons qui vous poussaient à l'étude de cette langue, vous m'avez d'emblée répondu : " tout chrétien en doit-il pas s'instruire d'une manière continue des origines de sa religion ? et comment le faire sans connaître la langue et les coutumes de l'époque du Christ.

« Je vous savais croyant, pratiquant convaincu, vous m'avez appris que nous ne l'étions jamais assez. De ces deux leçons je tenais à vous remercier, mon cher ami, et merci aussi pour les lettres affectueuses que vous m'adressiez durant ces dernières années.

« Dans une fonction où l'on ne récolte pas que des satisfecits, vos correspondances étaient pour moi un réconfort et un encouragement à poursuivre mon action au sein de la Koumia.

« Jusqu'à vos tout derniers moments vous avez été un exemple pour tous parents et amis, acceptant avec courage et dignité les souffrances physique et morales qui ne vous ont pas été épargnées.

« Aussi sommes tous ici certains que le Seigneur, dans son infinie bonté, vous a accueilli à bras ouverts dans ce « Paradis des Goumiers » auquel vous avez vous-même consacré un article dans notre bulletin il y a quelques années, et qu'au milieu de tous nos amis français et marocains qui nous ont déjà quittés vous avez retrouvé l'ambiance de la Koumia.

« Avec eux de Là-Haut continuez de penser à ceux qui restent, soutenez-les, aidez-les.

« Quant à vous madame je ne sais comment vous exprimer notre admiration pour le dévouement dont vous avez entouré notre ami, et notre affectueux soutien dans la cruelle épreuve, qu'avec vos enfants, vous venez de subir ; mais sachez que nul à la Koumia n'oubliera notre ami et que votre présence au milieu de nous perpétuera son image au sein de notre grande famille. »

Chemillé-sur-Indrois, le 9 mars 1987.

Général FEAUGAS, président de la Koumia.

Colonel Pierre Charton

Le colonel Pierre Charton, le « légionnaire » — pour le distinguer de son frère Jean, le « tirailleur » — vient de nous quitter, le 23 janvier 1987. Après le colonel Lepage, disparaît ainsi le second des deux acteurs principaux de la tragédie sanglante des combats d'octobre 1950 sur la RC 4 devant Dong Khé, au cours desquels furent engagés dans des conditions dramatiques les 1^{er}, 3^e et 11^e Tabors marocains, qui constituaient alors le groupement de Tabors marocains en Extrême-Orient, le G.T.M. - E.O.

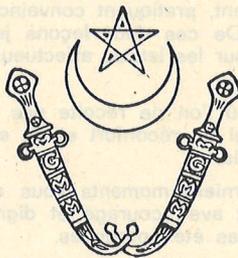
Pour les anciens d'Indochine, la mort du colonel Charton est l'occasion de saluer la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans les calcaires de Coc Xa sous les coups sans cesse répétés des trente bataillons ennemis apostés pour la destruction du « groupement Bayard », de tous ceux aussi qui connurent la mort lente dans les camps ambulants du Viet Minh, où le taux de mortalité était plus élevé que dans les camps de l'Allemagne hitlérienne.

Légionnaires, paras, goumiers, tirailleurs, partisans, ... dont les corps abandonnés se sont dissous dans l'exubérance et la luxuriante de la végétation tropicale, vos deux chefs vous ont désormais rejoints.

Et nous sommes encore quelques-uns ici-bas, à garder le souvenir de votre sacrifice héroïque... finalement inutile.

Jean SAULAY,

ancien commandant du 17^e Tabor en Indochine.



Colonel Pierre Charton

Le colonel Pierre Charton est « légionnaire » - pour le distingué de son titre
 dans le « tricolore » - vient de nous quitter le 23 janvier 1987. Après le colonel
 Lapage, il était le second des deux derniers généraux de la légion au
 grade des commandants d'ordonne 1980 au 1^{er} RC « de la Vallée d'Alsace » au cours des
 quatre années passées dans les unités combattantes de la 1^{re} Légion
 étrangère qui combattait lors du groupement de l'Indochine française en Extrême-
 Orient le 6^{ème} CO.

ARTICLES DIVERS

El ghezou el isti'amari
Souvenirs d'un officier français
du service des Affaires indigènes du Maroc
1932 - 1957

**« Faire des artères de vie, donner le coup de baguette
 qui met en œuvre un coin du vaste monde ouvert à
 l'action. Quelle plus noble tâche pour l'homme ? »**

Maréchal LYAUTEY.

Les vieux soldats, dont je suis, ont une propension marquée à raconter leurs campagnes, voire à se raconter eux-mêmes avec une complaisance plus ou moins ouverte. Je n'ai pas failli à cette règle non écrite : tous mes amis peuvent en témoigner, mes anciens d'abord, — mais leurs rangs s'éclaircissent, — et tous ceux qui ont le même passé marocain que moi, et qui, encore se souviennent...

Les combats du Tazigzaout en 1932 dans la forêt de cèdres de l'Atlas central, les combats du Saghro et du Baddou en 1933 dans le paysage désolé, minéral, du versant sud de l'Atlas, la campagne d'Indochine du 17^e Tabor en 1951-1952, les années difficiles à Marrakech en 1953-1956, à l'époque où le Maroc se sépara de la France et recouvra son indépendance, à l'époque aussi où le vieux Glaoui, grand seigneur féodal d'un autre monde, d'un autre âge, avait osé défier son Souverain pour tenter de retarder cette échéance, pourtant prévue par le Maréchal Lyautey dès 1925, tout cela, je crois l'avoir raconté dans les pages de tel ou tel bulletin d'amicale d'anciens, dont celui de la Koumia, chargée plus que toute autre de garder le souvenir de la geste française au Maroc.

Je veux, cette fois, raconter encore une histoire, la dernière. Mais je veux oublier le miaulement des balles, oublier l'image de partisans, de moghaznis, de goumiers, tombant dans l'un ou l'autre des Atlas, dans les Abruzzes ou dans les Vosges, dans la rizière ou dans la jungle, pour évoquer des souvenirs de paix, des souvenirs qui s'inscrivent dans le droit fil de la pensée de Lyautey : créer de la vie.

J'ai été poussé à mettre mon projet à exécution par la lecture de la presse marocaine qui rappelle chaque année à la date du 28 février la « victoire » de Asso ou Baselham, amghar de guerre des Aït Atta, sur la bande de pillards colonialistes, le « ghezou el isti'amari », dont je faisais partie, en février-mars 1933, malgré mon âge tendre de sous-lieutenant frais émoulu de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr.

Un Maréchal de France a pu dire aux Français qu'ils avaient « la mémoire courte ». La critique s'applique aussi bien à nos amis marocains, et je me demande même s'ils connaissent bien l'histoire moderne de leur pays. Je ne leur en fais pas reproche, ayant trop souvent l'occasion de constater la partialité avec laquelle,

en France, l'histoire de notre propre patrie est enseignée aux enfants de nos enfants, en insistant particulièrement sur les « fractures » — le mot n'est pas de moi — qui en jalonnent le cours.

J'ai donc voulu rassembler quelques souvenirs pour essayer de dire comment les membres de ce « ghezou el isti'amari » exerçaient dans le bled leur coupable industrie. L'occasion m'en a été donnée par un entrefilet paru dans le **Lien**, bulletin de liaison des anciens d'Agadir et du Souss. (Je fus « Gadiri » pour quelque temps au printemps de 1934 avec un certain nombre d'autres qui prirent la piste du sud à partir de l'immense base de Tiznit). L'auteur évoque la mémoire du directeur du collège technique, du C.E.T. de Taroudant, au temps du colonel Ferront, alors chef du cercle, et du capitaine Aubert, chef du bureau du cercle, mes amis.

Le colonel Ferront, ce Lorrain à l'âme droite comme une épée, qui ne distribuait pas la louange plus qu'il n'était nécessaire, manifestait une amicale sympathie à l'égard du directeur du C.E.T., M. Pitault, sous l'autorité de qui de jeunes Marocains s'initiaient aux méthodes modernes qui devaient faire évoluer l'artisanat traditionnel du bois, du cuivre, du fer... Ces élèves acquéraient ainsi la possibilité de s'élever par leur travail dans l'échelle sociale du pays et d'assurer leur indépendance financière individuelle, étape nécessaire sur le chemin qui devait mener le vieil Empire chérifien, rénové par les réformes, à son indépendance politique recouvrée.

C'était bien là, « créer de la vie » comme l'entendait Lyautey ?

LA CREATION D'UNE ECOLE A ZAGORA

Ces souvenirs en ont éveillé d'autres en mon esprit, et, de Taroudant, je suis passé à Zagora, à l'époque où mon cher ami Yves Jouin était chef du cercle. C'était en 1953, je venais de rentrer d'Indochine et le général Massiet du Bicot venait de me confier le commandement du cercle du Dadès-Todraha, à Boumalne-du-Dadès. Le colonel de Fleurieu, à Ouarzazate, commandait le territoire, et le cher colonel Tivolle en était le chef du cercle.

Jouin connaissait le « catéchisme » de Lyautey : « Réaliser d'abord, régulariser ensuite ». Son projet le plus cher, à cette époque, était d'ouvrir à Zagora une école où l'on enseignât le français en même temps que l'arabe et le berbère. Aussi décida-t-il de créer d'abord l'école, et de procéder ensuite aux formalités administratives, longues, ennuyeuses et incertaines, mais, hélas, réglementaires, pour « régulariser » l'existence de son école. Pour la mettre sur pied, il utilisa tous les fonds de tiroir du budget du cercle, tous les « bouts de ficelle »... Mais, même avec la volonté farouche d'arriver au but qu'il s'était fixé, Jouin dut reconnaître que toutes ces ressources additionnées étaient encore insuffisantes. Il fallut faire appel à celles d'une caisse particulièrement sombre, noire même, dont l'usage est formellement interdit par les règlements, mais qui donne une certaine aisance dans l'action. Que « Monsieur l'Intendant me pardonne... d'ailleurs, il y a prescription... et qu'il me permette, en cette année post-hugolienne, d'évoquer « Oceano nox » :

Combien de partisans, combien de supplétifs,
Sont ainsi devenus les artisans actifs
De la première école construite à Zagora,
Par un breton têtù, sous les palmiers du Draa...

Les jeunes Marocains qui suivent, en 1937, les cours du lycée de Zagora, seraient sans doute bien surpris d'apprendre que tout a commencé par la volonté d'un officier français, soucieux de créer un « m'sid » qui ne fût pas uniquement coranique, et dont le « f'qih » avait pour collègue le commis du bureau du cercle.

Ce lycée ne mériterait-il pas de porter le nom de son premier fondateur, et de s'appeler le « Lycée Yves-Jouin » ?

LA PISTE BOUMALNE-ZAGORA

Nous avons, bien sûr, d'autres activités. Boumalne-du-Dadès, Ouarzazat et Zagora, forment les trois sommets d'un triangle rectangle, dont l'hypothénuse... autocyclable, Boumalne-Zagora, restait à construire. Le projet était ancien, et déjà amorcé, au nord, de Boumalne à Iknoum, au sud, de Zagora à Tazzarine. Nous en achevâmes la réalisation en appliquant tous les « crédits de piste » des deux cercles, et tous les prestataires des tribus concernées, à ce seul chantier, le plus difficile. Le résultat de nos efforts conjugués fut l'ouverture d'une piste acrobatique dans le paysage chaotique du Saghro, qui franchissait la chaîne maîtresse du massif, l'« Amalou n'Mansour », (la montagne de la hyène), au Tizi n'Tazazert à 2.200 mètres d'altitude.

Et Jouin eut l'audace d'inaugurer « notre » piste avec une 2 CV qui venait de lui être affectée, en s'invitant chez moi où il était chez lui, traversant seul et sans escorte le champ de bataille où les derniers « Imazighen » retranchés dans le Bou Gafer, nous opposèrent une résistance farouche et désespérée avant de se soumettre enfin à l'autorité de l'« aguellid » arabe, jusqu'alors ironiquement ignoré et méprisé.

Tout cela est bien vieux et remonte à plus de trente ans. Je ne pensais plus au Saghro, jusqu'au jour où, au printemps de 1985, je préparais un voyage au Maroc qui ne put avoir lieu. J'avais acheté la carte touristique Michelin et je contemplais l'itinéraire que je comptais suivre pour relier Ouarzazat à Erfoud en passant par Boumalne et Tinerhir. C'est alors que j'ai eu la surprise de constater que « notre » piste, dont le tracé n'était pas porté sur l'ancienne carte Michelin, était bien à sa place, entre Iknoum et le N'kob. Elle porte le numéro 6966, qui lui confère son identité, et est classée « piste praticable seulement aux véhicules tous terrains » — ce qui ne me surprend pas ! Mais le liseré vert qui souligne son tracé indique qu'elle est « de parcours pittoresque », avec un « point de vue » signalé au Tizi n'Tazazert. Je ne résiste pas au plaisir d'illustrer ces souvenirs avec ces photos (1) qui, mieux qu'une description nécessairement imparfaite, permettent d'apprécier le caractère pittoresque de la piste et de son point de vue.

LA RECHERCHE DE L'EAU

Sur le versant sud de l'Atlas, l'objectif primordial des officiers d'A.I. était, partout, le même ; chercher l'eau et la retenir. C'est dans ce but que j'avais fait cimenter les parois naturelles et lisses des crevasses existant dans les environs du Tizi n'Tazazert, point de passage obligé pour traverser l'Amalou n'Mansour. J'espérais créer de cette façon de petites retenues d'eau qui seraient utilisées par les troupeaux en transhumance. Je vis bien, de fait, mes « r'dirs » remplis d'eau après la fonte des neiges au printemps de 1954 et de 1955, mais ma mutation à Marrakech, en septembre 1955, m'empêcha de contrôler la suite de l'expérience. Je sais pourtant que, au moment où ils furent mis en eau pour la première fois, mes petits bassins — il y en avait trois — étaient fort appréciés des transhumants, qui pouvaient abreuver leurs troupeaux là où ils ne trouvaient, d'habitude, que des pierres calcinées, vitrifiées par le soleil. Il fallait, évidemment, surveiller ces ouvrages et les entretenir. Que sont-ils devenus ? j'ai bien peur qu'ils soient tous comblés par la terre et la rocaille et que, même, la murette d'aval, qui retenait l'eau, ait tout simplement disparu.

Ces travaux de petite hydraulique, exécutés avec des moyens limités, étaient généralement bien acceptés. Les sédentaires supportaient facilement la gêne provisoire et les dégâts causés à leurs champs minuscules par les travaux de cimentage des sequias d'irrigation, ayant vite compris que la suppression des pertes d'eau par infiltration dans le sol, permettait d'étendre le périmètre des terres irriguées.

(1) Hélas ! il n'a pas été possible de mettre ces belles photos (car cela dépasse la possibilité financière au bulletin), nous le regrettons mais nous remercions le colonel Saulay.

Ils appréciaient beaucoup moins l'obligation qui leur était faite, à l'automne, de couper et de planter, dans le lit des oueds, des branches de peupliers, destinées à freiner, par leurs racines à venir, l'érosion du sol et à régulariser le débit de l'eau.

Combien de peupliers de trente ans d'âge, issus de ces branches plantées par milliers, témoignent-ils encore de notre effort d'antan ? Il en reste, nécessairement, quelque chose.

L'AMELIORATION DES PATURAGES

Mal compris et acceptés par contrainte, étaient les travaux d'amélioration des pâturages, et les « mises en défends ». Le but recherché était de dresser le catalogue de la flore spontanée des zones de parcours. Pour faire cet inventaire, ou tenter de le faire, les services techniques de la région m'avaient conseillé de faire délimiter, dans différentes zones de pâturages, de petites parcelles d'une aire de superficie, mises à l'abri de la dent des troupeaux par une solide clôture de fil de fer barbelé. Ce qui fut fait.

Ces « mises en défends » étaient placées sous la responsabilité des chefs de fraction, avec consigne formelle d'en faire respecter l'intégralité. Mais les pasteurs ne virent, dans cette expérience qu'ils ne comprenaient pas, que la vérification parfaite de l'axiome qui proclame, en milieu musulman, qu'il n'y a que trois choses, ici-bas, contre lesquelles l'homme est impuissant : le feu, l'eau, ... et le maghzen.

Nous avons appris, grâce au service de l'élevage, quelques notions de botanique et nous étions parvenus à reconnaître les principales plantes xérophiles qu'il était possible de développer sous ce climat aride. Nous prenions la peine de dresser l'inventaire sur un mètre carré, des principales essences végétales qui poussaient naturellement, ... sous l'œil inquiet des notables qui nous accompagnaient... Oui, les desseins du maghzen, comme ceux de Dieu, sont insondables...

Qu'est-il resté de tout cela ? Je n'en sais rien. Mais j'ai été surpris d'apprendre, par un ami qui avait fait au mois de mai le circuit classique du sud marocain, que la piste, entre Tinerhir et Boumalne, traversait une zone de végétation relativement dense, protégée par une double haie de fil de fer barbelé... Nos successeurs marocains auraient-ils trouvé, dans nos vieilles archives, les dossiers des fameuses « mises en défends », et en auraient-ils développé l'extension avec toute l'autorité de représentants d'un gouvernement marocain libéré de notre tutelle ? Cela n'est pas impossible.

Une autre expérience marqua, en 1955, la fin de mon séjour à Boumalne-du-Dadès. Au cours d'une tournée effectuée avec le capitaine Farret, chef du bureau du cercle, nous avions remarqué, à quelques kilomètres au sud-est de Boulmane, à proximité de la piste d'Iknioun, dans le fond d'un thalweg, une zone de verdure importante qui laissait supposer que, à cette endroit, l'eau souterraine ne devait pas être loin de la surface du sol. Et nous avions remarqué, de part et d'autre du fond de l'oued et perpendiculairement à son cours, deux affleurements rocheux verticaux, alignés l'un par rapport à l'autre.

Supposant que ces deux affleurements rocheux faisaient partie d'un système plus vaste, d'une véritable « muraille » qui retenait et élevait le cours souterrain de la rivière, nous décidâmes de vérifier notre hypothèse en ouvrant un chantier pour relier, par un barrage souterrain, les deux extrémités visibles de notre muraille supposée.

Là aussi, l'amghar de la fraction Aït Atta concernée, ouvrit de grands yeux, ne comprenant pas pourquoi nous voulions construire un mur, sous la terre, pour relier deux rochers entre eux.

Le chantier fut ouvert, et, tout de suite, le résultat dépassa nos espérances : la muraille souterraine existait bien, avec une large échancrure par où s'échappait l'eau. Elle était si abondante qu'il fallut rapidement interrompre le chantier, trouver une pompe, et assécher avant de reprendre les travaux. Mais les difficultés se multiplièrent, au fur et à mesure que les travailleurs creusaient la tranchée, à la

recherche du point de jonction des deux bancs rocheux. Il y avait vraiment trop d'eau à évacuer, au point que nous avons un instant songé à abandonner...

Mais Farret voulut tenter une dernière chance. Il jumela deux pompes pour évacuer l'eau et fit installer un groupe électrogène puissant pour pouvoir travailler la nuit. Et il organisa quatre équipes de travailleurs se relevant toutes les six heures.

Et ce fut, enfin, la victoire... Nous étions à cinq - six mètres sous terre, lorsque, enfin, la pointe de l'échancrure de la muraille fut atteinte. Elle se trouvait bien là où elle devait se trouver : à la verticale du fond du thalweg.

Il ne restait plus qu'à construire le mur destiné à combler la fameuse échancrure. Là, se posèrent de nouveaux problèmes : au fur et à mesure qu'il s'élevait, le mur donnait naissance à un lac en amont, qu'il fallait évacuer, pour travailler, même avec du ciment à prise rapide, en milieu à peu près sec.

Mais, là encore, je ne vis pas la fin du chantier : ma mutation au secrétariat général à Marrakech auprès du général Massiet du Biest me confronta à d'autres problèmes, d'une importance que nous ne pouvions imaginer dans le bled, où tout était calme.

Plus tard, j'ai constaté, sur la carte touristique Michelin, sur la piste de Boulmane à Iknouen, une dérivation qui aboutit à un lieudit, dénommé « Tagdilt », le (petit aguedal). Mon successeur marocain à Boulmane aurait-il mené le chantier à son terme ? créant ainsi une petite zone irrigable, un petit aguedal, ou en berbère, une « tagdilt » ?

Si elle existe réellement, cette « tagdilt » n'est-elle pas la preuve évidente de notre volonté de « créer de la vie », comme le voulait Lyautey, — même si, ici il ne s'agit que d'une petite tâche de verdure perdue dans l'immensité du « bled el khela », le (pays vide).

L'eau, toujours l'eau, la hantise de l'eau... J'avais remarqué, près du petit mausolée de « Khouïa Sidi Brahim », que les pasteurs s'arrêtaient dans le fond de l'oued pour abreuver leurs troupeaux : avec une pioche, ils creusaient le lit de la rivière pour atteindre l'eau souterraine. Il suffisait alors de puiser l'eau avec une outre pour faire boire les animaux.

Cela prenait, évidemment, beaucoup de temps, bien que le temps ne compte pas en terre d'Islam. J'avais alors conçu le projet d'aménager à cet endroit une fontaine et un abreuvoir. Un tel point d'eau n'était pas difficile à réaliser : il suffisait de forer et cimenter un puits, et de le recouvrir en l'équipant d'une pompe « Japy » à main, modèle particulièrement rustique, déversant l'eau dans deux abreuvoirs séparés par une fontaine à l'usage des pasteurs. J'attachais à cette réalisation une valeur symbolique, puisque le point d'eau se serait trouvé à proximité du mausolée où, le 25 mars 1933, Asso ou Baselham et la jemâa des Aït Atta cessèrent enfin de faire dissidence pour entrer dans le giron du Maroc moderne : l'eau, symbole de vie et de paix jaillissant à l'endroit précis où la guerre avait pris fin...

Malheureusement, ma mutation à Marrakech dans le courant de 1955 ne me permit pas de mettre mon projet à exécution. Puis, d'autres événements surgirent, qui balayèrent tout.

Je ne sais plus qui a comparé les oasis à des zones de culture à trois étages superposés : au niveau du sol, les céréales, la luzerne, les légumes ; au-dessus, les arbres fruitiers, figuiers, grenadiers, orangers, oliviers, abricotiers, pêchers ; et par dessus le tout, les palmiers dattiers.

Cette définition correspond très exactement aux problèmes que les Sociétés indigènes de prévoyance, les S.I.P., s'efforçaient de résoudre, sous notre impulsion comme sous notre contrôle, en liaison avec les services régionaux de l'Agriculture. Nous voulions améliorer les rendements par un choix approprié des variétés de semences, étendre l'art du greffage des arbres fruitiers, combattre le « baïout » des palmiers, favoriser la culture de la variété « Deglet en Nour », et même tenter d'introduire des cultures nouvelles, comme celle du coton, ou remettre en usage des cultures oubliées, comme celle de la canne à sucre.

Nous avons ouvert, dans l'annexe de Tinerhir, un vaste champ d'expérience près de la Zaouïa n'Aït Khellil. Sur ce terrain de quelques hectares, bien irrigué,

situé en moyenne altitude, bien ensoleillé, tout poussait à merveille... sauf une seule chose, dont tout dépendait : l'intérêt des fellahs pour toutes ces innovations. Leur raisonnement était très simple : « Depuis toujours, nous cultivons nos terres, de père en fils, comme nous l'ont appris les anciens. Et nous nous en trouvons bien. Nous ne voyons pas pourquoi nous abandonnerions ces cultures que nous connaissons, qui correspondent à nos besoins, pour en entreprendre d'autres, aux résultats incertains, et qui ne nous sont pas nécessaires ».

Il faut avouer que nous n'avons jamais pu vaincre cette force d'inertie — comme il faut avouer, aussi, que nous avons commis bien des erreurs... Combien de lots de faucilles sont-elles restées inemployées, parce qu'elles étaient trop grandes, trop lourdes à manier et mal adaptées à la musculature des moissonneurs ? Et combien de charrues à versoir ont-elles été mangées par la rouille, parce qu'elles ne correspondaient pas au gabarit des mulets ou des ânes qui devaient les tracter ?

SEJOUR A TAFRANT DANS LE NORD MAROCAIN

Quand je pense aux premières années de mon séjour à Tafrant-de-l'Ouerrha, je revois la figure du vieux cheikh Sidi Mohamed, chef de la Zaouïa Derqaouiya d'Amjot, et celle de son successeur Moulay Boubeker, toujours flanqué de son oncle, le virulent Moulay Abbas, volontiers xénophobe. Il fallait entretenir avec les chefs de cette puissante confrérie religieuse, qui étendait ses ramifications dans tout le Maroc et même en Algérie, des rapports empreints de cordialité et de fermeté. Cette mission constituait l'objectif principal du chef de poste de Tabouda, le lieutenant Georges de Bouteiller, qui ne pensait sans doute pas, alors, qu'il serait un jour ambassadeur de France en Arabie Saoudite, à Riyad.

Le moussem annuel de la confrérie se tenait en octobre autour du tombeau de Moulay Larbi Derqaoui, fondateur de l'ordre au début du 19^e siècle. Il rassemblait à Bou Brih, en bordure de la zone espagnole des foules considérables et était l'occasion d'une liaison avec l'« Interventor » espagnol du service des « Asuntos indigenas », chef du poste du Tleta des Beni Ahmed. Mais ces rencontres étaient brèves, car la présence prolongée de « nsara » au milieu de cette foule d'adeptes derqaoua n'était pas souhaitable. Elle pouvait être interprétée comme une provocation bien inutile. Je n'ai pas oublié le spectacle des danses extatiques des fidèles aux cheveux longs, martelant le sol de leurs talons, se penchant brusquement en avant, puis rejetant violemment la tête en arrière, psalmodiant sans fin le « dikr » derqaoui, ponctué de rauques invocations à Allah, Allah... Allah... Le spectacle de ces hommes en transe, hagards, cherchant à atteindre l'extase par l'épuisement physique pour contempler la Face de Dieu, avait quelque chose de... non-humain, de dangereux aussi, bien loin de l'Islam traditionnel issu de la Sunna. On se trouvait, très visiblement, en présence d'une force hostile, capable d'exploser à tout moment sans qu'il soit possible de la contrôler.

Avec le recul du temps, on comprend mieux pourquoi, en dehors de toute considération d'ordre politique, le sultan, Commandeur des Croyants, a toujours combattu jusqu'à briser l'influence des confréries religieuses qui rappelle celle des « hachichin » du « vieux de la montagne » ou, plus près de nous, les « khouan el mouslimin » en Egypte, ou encore, actuellement, les adeptes du « Hizb Allah » au Moyen-Orient.

LA SAUVEGARDE DES TERRES COLLECTIVES

Un autre souvenir, d'un tout autre ordre, de mon séjour à Tafrant-de-l'Ouerrha, est resté marqué dans ma mémoire. Il illustre assez bien les rapports de l'officier A.I. d'une part, la population marocaine et certains colons européens d'autre part.

Un certain jour de 1942, — c'était avant le débarquement — le caïd Si Mohamed bel Larbi el Fichtali se fit annoncer par le chaouch et demanda à me voir. Le caïd était mon ami et avait accès permanent à mon bureau comme à mon domicile.

Cette fois, je lui trouvai la mine soucieuse. « Mon capitaine, me dit-il, on se moque de toi comme de moi ! » — « Je ne m'en suis pas rendu compte. De quoi s'agit-il ? » — « Monsieur... appelons-le Dupont, veut acheter toutes les terres du douar des Beni Hassen, et même le douar et ses maisons ! » — « Es-tu bien sûr de ce que tu me dis ? Tu sais bien que personne ne peut acheter un village ! » — « C'est le cheikh lui-même qui m'a averti. Les gens sont inquiets et je crois qu'il faut que tu interviennes et que tu les rassures ».

J'envoyai mon adjoint, le lieutenant Demain, chez M. Dupont pour le prier de passer à mon bureau le lendemain dans la matinée. Il fut exact au rendez-vous et j'eus avec lui cette conversation étonnante : « Tout ce que vous a dit le caïd, mon capitaine, est exact. J'ai l'intention d'étendre mes plantations vers l'est en achetant le terrain de la boucle de l'Ouerrha qui enserme le douar des Beni Hassen. La terre d'alluvion y est d'excellente qualité et les agrumes y pousseront dans les meilleures conditions ». — « Mais vous savez, monsieur, que les terrains dont il s'agit sont des terres collectives appartenant à la tribu, ou des « biens habous » appartenant à la mosquée, et qu'ils sont les uns et les autres inaliénables... » — « Oui, je sais, mais j'achète tout, y compris le village et sa mosquée ! » — « Avez-vous bien réfléchi à ce que vous me dites ? » — « Oui, évidemment. J'ai même pris quelques contacts avec certains notables et je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de difficultés à surmonter. D'ailleurs tout se paie, et je paie... » — « Mais que ferez-vous de tous ces gens que vous dépouillez aussi allégrement ? » — « Aucun problème. Ceux qui voudront partir avec le produit de la vente de leurs terres s'en iront ; les autres seront engagés sur la plantation comme ouvriers agricoles ». — « C'est en effet parfait. Il ne reste qu'une difficulté, et je la crois insurmontable : je ne suis pas d'accord ».

J'essayai ensuite, mais en vain, de faire entendre raison à M. Dupont, excellent homme par ailleurs, quand ses intérêts n'étaient pas en jeu.

La conversation devint plus vive et mon interlocuteur crut trouver le mot de la fin en me disant : « Bien, mon capitaine. Je m'incline. Mais vous savez, j'ai tout le temps devant moi : les chefs de bureaux passent ; seuls restent en place, le caïd et les colons. Et tout s'achète : il suffit de trouver le prix ». — « Je ne sais pas si tout s'achète. Mais ce que je sais, c'est que vous n'achèterez pas le douar des Beni Hassen. J'y veillerai personnellement avec le caïd. Et mes successeurs, soyez-en certain, auront la même politique que moi sur ce point ».

Nous nous quittâmes sur ces mots, assez froidement.

Quelques jours plus tard, je me rendis avec le caïd Fichtali au douar des Beni Hassen, où la jemâa nous attendait. Examinant ensemble les petits problèmes d'intérêt général qui les intéressaient, j'appris que les Beni Hassen souhaitaient la construction d'une seguia pour irriguer quelques lopins de terre où ils voulaient faire du maraîchage. Ils désiraient en outre une fontaine au milieu du douar et une autre dans la cour de la mosquée. Je leur promis de les aider à réaliser leurs désirs en débloquent les crédits nécessaires. Ce qui fut fait, mais je ne sais pas si M. Dupont a jamais su qu'il avait été, ce jour-là, l'excellent avocat des Beni Hassen !

UNE HISTOIRE D'OR

Plus tard, à Boumalne-du-Dadès, je devais me trouver confronté à un problème du même ordre.

Un... chercheur d'or, oui, un chercheur d'or, — appelons-le M. Durand, — avait obtenu, je ne sais par quel moyen, un permis de recherche délivré par le B.R.P.M., le Bureau de recherche et de prospection minières à Rabat, s'étendant sur tout le versant nord de l'Amalou n'Mansour.

Et il avait trouvé de l'or, à Tiouit, à quatre ou cinq kilomètres au sud de l'actuel Tagdilt. Pas des quantités importantes certes, mais les terrains aurifères contenaient les quelques grammes ou décigrammes d'or à la tonne qui rendaient l'opération intéressante pour le « gagne petit » qu'était M. Durand.

Le chef du poste d'lknioun, le capitaine Olivier, avait vérifié que tous les papiers étaient en règle et notre chercheur d'or commença les travaux de lavage des terrains de sa mine. Il y avait une source à Tiout, que Durand capta dans un bassin, et il engagea de nombreux terrassiers, car il ne disposait d'aucun moyen mécanique. Les choses alors ne tardèrent pas à se gâter.

Je reçus un beau jour un coup de téléphone du capitaine Dorange (François), alors chef de l'annexe de Tinerhir :

— Mon commandant, Asso ou Baselham désire vous voir...

— Oui ! A quel sujet ?

— Il s'agit de la mine de Tiout. Durand emploie de plus en plus d'ouvriers et il les paie selon son bon plaisir ; les gens couchent sur place, par terre, comme ils peuvent... C'est la pagaille.

— Dites à Asso qu'il peut venir quand il voudra : je ne m'absente pas de la semaine.

El Hadj Asso vint me voir dès le lendemain et m'exposa l'affaire. Durand effectivement, embauchait beaucoup d'ouvriers, qu'il faisait travailler « à la tâche ». Puis il trouvait toujours que la tâche fixée n'avait pas été exécutée et en tirait argument pour payer des sommes dérisoires, ne correspondant en rien aux salaires proposés.

El Hadj Asso n'était pas content et me le dit sans mâcher ses mots. Comment Durand avait-il pu être autorisé à s'installer au Saghro sans qu'il soit consulté ? Était-ce lui l'amghar oufella des Aït Atta ou quelque bureaucrate irresponsable du makhzen à Rabat ? Asso savait que j'avais été, en février 1933, dans l'Aqqa n'Oulili, face à lui dans le Bou Gafer, et il avait confiance en moi. Il se calma quand je lui dis que je m'occuperais personnellement de cette affaire et que j'irais à Tiout.

J'étais agacé, je l'avoue, par les allées et venues de ces civils qui obtenaient par quel moyen ? à Rabat l'autorisation de circuler en zone d'insécurité, négligeaient de se présenter aux autorités de contrôle, sauf pour demander à passer la nuit au « Dar Diaf » ou se faire inviter à déjeuner ou à dîner. Bref, je n'étais pas de bonne humeur lorsque je retrouvai Dorange et Olivier qui m'attendaient sur le « careau » de la mine avec le sieur Durand.

Nous l'invitâmes à nous suivre dans la baraque qui lui servait de bureau, et là, je lui demandai de me montrer le contrôle nominatif de ses ouvriers et les dernières fiches de paie. Il ne possédait rien de tout cela. Je l'invitai alors très sèchement à se mettre en situation régulière et à faire viser ces documents par le chef du poste d'lknioun, le capitaine Olivier. Il s'inclina, de mauvaise grâce.

Je l'attaquai ensuite sur le logement de ses ouvriers. Ces pauvres gens étaient contraints de s'abriter de la pluie et du vent en construisant de petites murettes en pierre sèche derrière un gros rocher en utilisant quelque vieille tôle ondulée en guise de toit. Je dis à Durand que cet état de choses était inadmissible et l'invitai à construire dans les plus brefs délais, au moins une salle commune, où ses ouvriers puissent se réunir, manger et dormir, s'ils en avaient envie. M. Durand eut alors l'audace de me répliquer avec insolence : « On voit bien, mon commandant, que vous ne connaissez pas ces gens comme je les connais ! A tout ce que je pourrais leur offrir, ils préféreront toujours leur "habitat traditionnel" ». Je lui fis observer que, dans le cas qui nous occupait, l'habitat traditionnel de ses ouvriers se limitait à bien peu de choses, pour ne pas dire à rien, et, cela, je ne l'admettais pas. Je lui signifiai durement que s'il ne s'exécutait pas, El Hadj Asso pourrait interdire, avec mon accord, aux Aït Atta de venir travailler sur son chantier, en attendant que je lui fasse retirer son permis de recherche... « Je me plaindrai à Rabat ». — « A votre guise, mais n'oubliez pas que vous êtes ici en zone d'insécurité et que je peux, à tout moment, vous en faire expulser ».

Nos relations ne s'améliorèrent pas par la suite. Durand amorça mollement la construction de la baraque-réfectoire-dortoir, mais celle-ci, au moment de ma mutation à Marrakech était encore loin d'être achevée.

LES NOYERS DU DADES

A peu près à la même époque, j'eus à m'occuper d'une autre affaire, dans laquelle la crédulité des ksouriens de la vallée du Dadès était exploitée par des chevaliers d'industrie sans scrupule.

Dans les années cinquante, le bois d'ébénisterie, le bois de noyer, indispensable à l'industrie du meuble, vint à manquer en France. Par quel moyen, certains industriels découvrirent-ils que dans toutes les vallées de l'Atlas central existaient, en nombre considérable, des noyers peut-être centenaires, aux troncs énormes ? Je ne le sais pas. Mais le capitaine Farret à Boumalne, le capitaine Thépenier à M'semrir ne tardèrent pas à me rendre compte des agissements bizarres de quatre Européens, des Français, qui cherchaient à se porter acquéreurs des plus beaux noyers de la vallée, dont ils offraient, à qui voulait les écouter, des prix pharamineux, et pourtant dérisoires.

Une patrouille de moghaznis à cheval eut t^ô fait de récupérer les quatre visiteurs, de les ramener, — peut-être un peu vite — à Boumalne où je me les fis aussitôt présenter.

Après leur avoir dit mes regrets d'avoir dû employer ce moyen pour faire leur connaissance, alors qu'il eût été si simple de venir se présenter à moi lors de leur arrivée dans le territoire dont j'avais la responsabilité, je leur demandais ce qu'ils cherchaient dans la vallée. Ils ne firent aucune difficulté pour me dire qu'ils cherchaient à acheter des noyers pour les revendre en France avec un bénéfice intéressant. Je fis vérifier au bureau du cercle que leurs titres de circulation étaient bien en règle et je leur déclarai que, puisqu'ils avaient obtenu de Rabat les autorisations nécessaires, ils étaient libres de poursuivre leur campagne d'achat.

Cependant je leur précisai que les choses devaient se faire au grand jour entre acheteurs et vendeurs, devant les tribunaux coutumiers des tribus intéressées, seuls habilités à dresser les actes de vente. Il fallait donc, en premier lieu, identifier les propriétaires vendeurs... ce qui était matériellement impossible, car ces arbres étaient, depuis des générations dans l'indivision, et personne n'était plus capable d'indiquer qui étaient les descendants des propriétaires initiaux. J'expliquai au khalfa du pacha, Mohaddache ould el Hadj Faska, les dessous de l'affaire et le pria de la faire traîner en longueur. Et les choses n'allèrent pas plus loin.

C'est ainsi que les vénérables noyers de la haute vallée du Dadès furent sauvés, en 1954, d'une fin ignominieuse qui les eut transformés en bois de lit ! Après 1955, l'indépendance proclamée, ce n'était plus mon affaire, et je ne sais pas si ces arbres magnifiques, dont certains étaient l'objet de la vénération... fétichiste de la population, offrent toujours leurs branches basses aux femmes qui viennent y attacher quelque bout de chiffon, quelque mèche de cheveux, ou déposer au pied du tronc quelque bout de chandelle dans une vieille boîte de conserve, pour obtenir que soit exaucé quelque vœu secret. Je n'en suis pas sûr du tout et je ne connaîtrai jamais la réponse.

(A suivre)

Jean SAULAY.

Noël 1986.

Athena parthenos promachos

Je traduis le titre pour ceux d'entre nous qui auraient un peu oublié leurs classiques : Athéna, la vierge guerrière qui combat au premier rang.

Nous ne sommes pas à Athènes, mais au « Coude du Dra », là-bas vers Tagounit... : Il y a longtemps...

C'était jour d'audience du tribunal coutumier des Aït Isfoul.

Le mokhazni appariteur annonça le plaideur suivant : « Basso ou Basso », un bel homme, plutôt petit mais de fière allure, aux gestes vifs, à la figure énergique bien qu'imberbe. Selon les rites traditionnels, il s'accroupit au milieu du cercle, ôta sa rezza (turban) qu'il posa par terre devant lui, découvrant son crâne rasé de frais, et commença à exposer son affaire d'une voix un peu rauque.

Dans l'œil unique du président, le vieil Addi ou Ayad, je vis une certaine étincelle qui me fit penser : « Tiens ! nous allons nous trouver affrontés à un point de droit coutumier particulièrement intéressant ! ».

Pourtant l'affaire se révéla banale et fut réglée sans grande difficulté. Mais, lorsque tous les plaideurs furent sortis, mes « sages » abandonnèrent leur impassibilité, et Addi ou Ayad me conta l'histoire de Basso ou Basso, un de ces cas très particuliers du droit coutumier qui faisaient ses délices.

Il commença :

— Tu as vu Basso ou Basso ? Eh bien ! En réalité, c'est une femme !... Au cours des années qui ont précédé la pacification, une lutte inexpiable a opposé les Aït Ouahlim. Des deux côtés les morts ont été innombrables. Dans le clan de Basso ou Hammou, un de nos meilleurs guerriers, il ne restait plus que deux hommes, Basso et l'un de ses fils.

Et puis, un soir de combat, à la lueur des torches, un cortège funèbre a rapporté leurs cadavres.

Il n'y avait plus d'homme dans le clan de Basso !...

Alors la fille aînée, qui n'était pas encore mariée, se fit raser la tête, revêtit des habits d'homme, prit le fusil de son père, enfourcha le cheval et alla se présenter devant la « Taqbilt », le conseil tribal. Elle sauta de sa monture, s'accroupit devant d'assemblée, posa devant elle son fusil et sa rezza et dit : « Je suis Basso fils de Basso ! »

A partir de ce moment elle fut juridiquement un homme, chef de famille, et aussi guerrier, à son rang dans l'ordre de bataille de la tribu. Elle prit part à toutes les expéditions, à tous les combats. Elle était toujours en tête. Elle entraînait tous les autres. Avec elle nous étions toujours vainqueurs.

— Elle portait la « baraka », dit le vieux guerrier Hammi ou Aâmeur.

Je remarquai :

— Alors ! elle ne s'est jamais mariée !

Je venais de dire une énormité ! Addi ou Ayad m'expliqua, comme à un enfant attardé, que par son geste devant la « Taqbilt » elle avait en quelque sorte fait vœu perpétuel de célibat et de chasteté.

Je continuais à jouer les niais et j'insinuai en hochant la tête que... peut-être bien... au cours de toutes ces expéditions... une fois ou l'autre...

Je commençais à aller un peu trop loin. Presque fâché, Hammi ou Aâmeur me dit d'un ton solennel :

— Mon capitaine ! J'ai fait plus de vingt expéditions avec elle ! Nous vivions dans la plus grande promiscuité, nous dormions serrés les uns contre les autres ! Je suis prêt à aller au sanctuaire de Moulay Brahim ez Zerghouni, à saisir la hampe de la bannière du saint et à jurer qu'il n'y a jamais rien eu entre elle et aucun d'entre nous ! Pour nous sa personne était...

Il ne trouvait pas le mot exact...

— Mouharrama (sacrée) ! acheva Si Moha ou Akka, le fqih, le lettré de l'équipe.

Addi ou Ayad ajouta à voix sourde :

— S'il y avait eu quelque chose entre elle et un homme, il serait arrivé de grands malheurs.

Je dis quelque chose comme :

— Ah ! sa baraka dépendait de sa virginité.

*

Il était temps de se taire. Nous étions au bord de ce monde mystérieux mais omniprésent où s'articulent les vraies lois qui régissent la nature, celles que la fatuité des hommes leur a fait oublier, dont on perçoit un lointain écho dans les anciennes mythologies.

Athéna Parthenos Promachos !

Le silence était presque pesant.

Si Moha, qui avait de la religion, dit comme un exorcisme :

لا حَوْلَ و لا قُوَّةَ إِلاَّ بِاللَّهِ

« la houala oua la quouat' illa billahî », il n'est de puissance et de force qu'en Dieu. »

Pierre AZAM.

Au pays des goumiers

— SUITE ET FIN —

(Voir Bulletin : n° 101, page 63 ; n° 102, page 22 ; n° 103, page 29)

VERS TAHALA

Troisième journée de chevauchée le mardi 7 septembre. Nous filons allègrement dans les douars au petit matin et je n'ai d'ennuis qu'avec mon barda qui, mal amarré, oscille dangereusement devant moi. La brèle n'a pas de bride, le gamin le tire par une corde. Il n'a comme couverture sur le bât d'alfa que celle que j'ai achetée la veille et donc rien où poser les pieds. J'ai essayé de la position assise qui ne va pas mieux et je me remémore la réponse d'Abderramane, dimanche. Je lui demandais : « Comment donc se mettent les femmes ? » — « Les femmes ? elles vont à pied. »

Je suis donc à califourchon, la figure soigneusement entortillée dans mon chèche, humant l'air avec confiance. Malheureusement, mon brèle se montre indigne de cette confiance et, répondant à un léger coup de bâton de son conducteur — je n'ai rien vu — m'envoie, non moins légèrement, d'une ruade, m'asseoir par terre à deux mètres. Je me retrouve sur ma couverture, la hanche douloureuse et le chèche plein de chardons. Le gamin secoue à plein bras la tête du mulet en l'insultant. Je reconnais les mots doux dont se gratifient les enfants de la rue à Casa. Ils ont cours partout, décidément, même en pays berbère. Heureusement, étant assez dodue, j'ai bien supporté le choc et je remonte héroïquement sur l'indiscipliné qui, d'ailleurs, ne se livre plus à aucune fantaisie.

C'est le terrain qui en montre bientôt, des fantaisies. Un chaos ! Des vallées étroites encombrées d'arbustes ! Un fouillis de blocs énormes que semblent s'être

arrêtés là lors d'un cataclysme ! Un pays idéal pour la guerre d'embuscade, me semble-t-il, bien que je ne connaisse rien à la stratégie.

Assez dolente tout de même de mon atterrissage forcé, je vois avec inquiétude de brusques descentes dans des ravins où les roches éboulées roulent sous les pas du mulet, puis des remontées à pic, et encore des descentes, et encore des montées. Nous suivons rigoureusement la ligne téléphonique, ce qui est certainement le plus court chemin, mais j'aurais préféré de beaucoup la piste carrossable dont les méandres serpentent autour des hauteurs vers lesquelles mon guide fonce imperturbablement, en cherchant les cols, évidemment. Maintes fois, je mets pied à terre, mais alors, c'est le sac qui me joue des tours : il glisse à droite, il glisse à gauche, et je suis obligée de remonter sur le mulet pour le tenir. Or, ça ne m'aide pas à me tenir, moi !

On nous avait dit à Ahermoumou qu'il fallait trois heures pour arriver au souk et il y en a plus de quatre que nous marchons. Je demande souvent au gamin : « Chouia safi ? » ce qui veut dire à peu près : « Ça y est bientôt ? » Sans sourcilier, il me répond : « El fouq ! » (en haut). Et l'on repart à l'assaut d'un nouveau fouillis de ronces, de chênes rabougris et de cailloux. Deux fois, nous rencontrons des bergers auprès d'une source. On me passe un bidon, une vieille boîte à conserve. Ah ! on se soucie bien de la typhoïde...

On traverse deux oueds, deux filets d'eau, plutôt, qui n'arrivent pas à s'écouler entre des buissons de lauriers-roses. Il y a des ponts, mais mon brèle, qui est un fils de la sauvage nature des Beni Ouaraine, ne veut rien savoir pour les franchir. Il a peur des plaques irrégulières du parapet. Il ne consent à continuer qu'en faisant un crochet pour passer à gué, en aval, à travers les arbres et l'eau.

Cette région donne moins l'impression du désert que la montagne entre Skoura et Tilmirat, car on voit de loin en loin une maison ou un troupeau sur les rochers, mais elle semble plus rude.

Harassée, je suis à pied, en ayant assez de me cramponner à la crinière pour arrêter mes glissades en avant ou en arrière. Tant pis pour le sac ! Celui-là, je regrette presque de l'avoir retrouvé ! Enfin, je m'assieds, je me couche plutôt, au pied d'un olivier, décidée à ne repartir qu'un peu reposée. Une chaleur ! Un soleil à cuire un œuf !

Puis, on commence à voir des gens, deux ou trois, ici ou là, ce qui semble indiquer qu'en effet, le souk sera visible du prochain « el fouq ». Et tout arrive, même cela ! Des hommes qui passaient sont allés me chercher à boire à un ruisseau que je ne voyais pas. Mon guide insiste pour que je remonte sur le brèle et je me sacrifie car je sens bien qu'il ne veut pas que j'arrive à pied, sous sa conduite, chez le caïd. C'est donc complètement éreintée et engourdie par cinq heures de marche et surtout par ma chute et le soleil que je mets pied à terre, certainement sans élégance, sous les arbres du souk.

Le caïd est au mejless et je décide de l'attendre. Je fais connaissance avec divers chioukh et je demande qu'on regarde partout sur le souk si des enfants de l'orphelinat sont là, et aussi, je veux qu'on fasse appeler par un crieur quelqu'un du douar du gommier que je veux voir. Après quoi, écroulée sur une chaise — il y a là une chaise ! — j'absorbe un litre d'eau et je recouvre quelques forces pour donner à mon guide son fabor et l'envoyer se restaurer, lui et le brèle. J'ai presque les larmes aux yeux de fatigue et mes mains tremblent... Quelle équipée !

Personne ne parle français, mais j'ai réussi à me faire comprendre quand même et il ne s'écoule pas dix minutes avant qu'un homme arrive. Il est du douar du gommier, me dit-on. Je l'interroge : « Connais-tu Mohand ou Ali ? » Sans répondre, il se précipite vers moi, me baise les mains, l'épaule, et, se retournant vers les autres, explique qu'il est le beau-frère de Mohand ou Ali, que je me suis occupée de lui à Meknès, etc... Pour un peu, je lui aurais sauvé la vie ! Pour une héroïne, je fais piètre figure, affalée sur ma chaise et probablement rouge et échevelée... Le type disparaît en affirmant que Mohand ou Ali sera là le lendemain « quand le soleil sortira » chez le caïd auquel je vais demander de m'héberger car je ne me sens absolument pas le courage de repartir pour aller où que ce soit.

On veut me faire manger, mais je n'ai envie que de dormir. Le médecin de Tahala officiait il y a quelques instants dans un cagibi voisin de la pièce dans

laquelle le caïd reçoit et, après avoir expliqué mes désirs à ce dernier qui vient d'arriver, et salué le toubib qui s'en va, j'étends ma couverture par terre pour me reposer un peu. Dans un coin, il y a des cotons pleins de sang, dans l'autre, je m'endors du sommeil du juste. Je suis tout à fait marocaine pour pouvoir m'endormir ainsi n'importe où.

Mais ce serait trop dommage d'avoir traversé sans le regarder ce souk des Zerarda, certainement fréquenté uniquement par de purs Berbères, au beau type noble. La pénétration dans ce pays a été trop difficile (j'en sais quelque chose !) pour que des éléments noirs soient venus se mêler à la population autochtone. Nous ne sommes pas dans la région de Meknès où les harkas de Moulay Ismail ont mélangé le sang de leurs Noirs à celui des indigènes.

Je me relève donc bientôt pour admirer des femmes splendides aux longues tresses brunes, des hommes aux traits minces, aux bouches fines. L'un d'eux, que je ne reconnais pas du tout au premier abord, m'arrête. Il paraît que je lui ai rendu service à Ahermoumou l'année dernière... Il veut absolument que j'aille boire le thé avec lui et manger des figues.

Retour chez le caïd retenu par les chikayas. Peu m'importe ! Ma couverture est là, avec encore du thé et du raisin. A 4 heures, enfin, nous partons à pied pour ce qu'il dit être sa maison.

On me dépose, barda compris, dans une pièce où il y a des matelas et des couvertures, mais qui est inachevée, comme du reste tout le bâtiment. Un menuisier rabote à côté, ça sent bon le cèdre. Un magnifique cheval se promène dans le patio. Etrange ! Le château de la Belle au Bois dormant ! Je n'ose pas m'étendre sur les couvertures propres avec mes pieds rouges de terre. Je m'assieds, indécise, jusqu'au moment où on me propose encore à boire. J'accepte et je fais comprendre au menuisier que je veux me laver. Après quoi. Je me rendors.

Triste réveil ! Cette maison est effectivement en construction. Le caïd habite à trois kilomètres de là et il faut repartir sur un brèle dont un prisonnier tient la bride

Terrain encore pire, me semble-t-il, que tout ce que j'ai déjà vu. Pire, mais beaucoup plus sauvage, plus grandiose. Un cirque fermé par des crêtes hâchées et où des blocs énormes semblent prêts à se détacher pour tout anéantir sur leur passage.

Quand les soucis de mon équilibre m'abandonnent, je regarde le caïd qui a pris un raccourci. Son étalon noir grimpe d'une allure racée parmi les rochers et je ne sais lequel admirer davantage, du fier cavalier ou de la monture magnifique. Les deux réunis sont exactement ce qu'il fallait voir dans ce décor. Ils sont l'image même de la force, de la puissance. Cet homme était né pour être le maître de ce pays !

On me reçoit avec tous les honneurs possibles. On est allé chercher un ancien soldat qui parle bien français. La femme du caïd, le visage régulier encadré de beaux bandeaux noirs, le front couvert d'admirables bijoux anciens, vient me dire que sa maison est à moi. Tout le monde semble ravi. La très grande liberté laissée aux invités me permet heureusement de sommeiller à moitié pendant la préparation du repas qui tarde à être servi car, évidemment, mon arrivée a provoqué un bouleversement.

Il est 9 heures quand on entend un bruit de pas devant la maison. Un mulet s'ébroue. On appelle. Je dis en riant, n'y croyant pas : « C'est le gomial ! » Et un homme qui était sorti rentre en annonçant : « Mohand ou Ali ! » Le malheureux ! Tuberculeux, crachant le sang, il vient de faire vingt kilomètres dans la nuit et dans ce chaos pour me voir plus tôt. Quand son beau-frère lui a dit que j'étais là, il est accouru aussitôt avec un camarade. Comment peuvent-ils circuler ainsi dans l'obscurité ? Je ne ferais pas quinze mètres, l'expérience l'a prouvé à El Aderj ! Sans me flanquer par terre et ils marchent des heures sans déranger un caillou.

Il se fige sur le seuil dans un garde-à-vous impeccable avant de baisser l'épaule du caïd et de s'approcher de moi. Je suis émue car j'ai connu cet homme mourant, exsangue à force d'hémoptisies sur un lit d'hôpital. C'est presque

un ressuscité quoiqu'il ne soit pas guéri. Mais il a confiance en sa montagne et il veut vivre. Il a l'âme chevillée au corps, si s'en sortira peut-être.

Une chose que j'admire au bled est l'accueil fait à tous dans les plus riches maisons. Ce soir, autour du repas offert par le caïd, il y a un vieux cheikh venu de Meghraoua, qui semble sorti des « Mille et Une nuits » avec sa barbe blanche et ses voiles immaculés, des parents, le soldat interprète, des serviteurs, le gommier et moi. Tous, nous puisons au même plat, nous buvons le même thé et, seule Française au milieu d'eux, je crois ce qu'ils me disent : « Que je suis vraiment chez moi ».

Chambrée. Sur les matelas tout autour de la pièce, les convives s'endorment les uns après les autres. Je parle longtemps avec Mohand ou Ali de l'hôpital, d'une infirmière qui était leur ange gardien à tous et qui est mon amie, de tout ce qui peut l'intéresser. Mais il faut dormir pour repartir demain et je lui fais signe d'éteindre la lampe pour que je puisse me deshabiller.

Réveil au petit jour. Au Maroc, à peine devine-t-on le soleil naissant que tout ce qui peut remuer commence à s'agiter. La complication va être de me rhabiller. Aucun des hommes qui ont couché là n'a enlevé le moindre vêtement, même pas son chèche. Le problème ne se pose pas pour eux. Je suis en chemise de nuit, c'est-à-dire plus exactement en robe marocaine. J'avais choisi ceci pour mon expédition, prévoyant les nuits en commun comme cela s'était déjà passé chez Saïd et Mimouna ; mais dans ces dernières maisons, on m'a laissée seule le matin alors qu'ici, au contraire, les gens arrivent du dehors dans la pièce de réception. Il n'y a qu'une solution : prendre mes vêtements dans mes bras et chercher refuge derrière un buisson. Cela présente l'avantage de pouvoir profiter du lever du soleil. Il jaillit du ciel et fait sortir de terre un véhément appel à la vie, à la force. Hier soir, l'incendie du couchant semblait vouloir écraser les montagnes ; ce matin, tout paraît vouloir se soulever pour se donner davantage à la lumière.

A peine suis-je habillée que je vois arriver deux gamins qui grimpent dans les rochers comme des chèvres et se jettent sur moi avec autant de fougue que ceux des Marmoucha : Mimoun et mon petit Belkacem. Eux aussi, comme le gommier, ont fait une partie de la route dans l'obscurité car on leur a dit que je voulais repartir de bonne heure de la maison du caïd. Pauvres gosses ! Ah ! je ne regrette pas mes fatigues en entendant leurs bonnes grosses voix enfantines me raconter leurs petites histoires.

Mais tout a une fin et, une heure plus tard, je contemple de nouveau un brèle chargé de me ramener vers la civilisation. Il faut sortir de ce cirque de montagnes. La demeure du caïd Mohand ou Ben Haddou est à mi-hauteur de la crête, il y a encore des rochers à escalader. Prudemment, je tiens à le faire à pied. Malgré ma hanche qui me fait mal, je préfère cette gymnastique à mes émotions de la veille. Je conjure mon gommier de donner au guide des ordres très stricts pour qu'on rejoigne au plus près la piste carrossable. Je ferai tous les kilomètres que l'on voudra en plus, mais je refuse absolument d'avoir à me cramponner stupidement à la crinière ou au cou du mulet dans une récurrence des divers exercices d'hier.

Adieux à tous et l'on démarre. Le guide est un très gentil garçon qui prend grand soin de moi. Par plaisir, je fais une partie de la route à pied, sans autre fatigue que celle causée par la chaleur.

RETOUR

Et c'est Tahala où a lieu le souk. C'est en fonction des jours de ces souks que j'avais organisé ma randonnée : le lundi, Ahermoumou ; le mardi, Souk el Tlet des Zerarda ; le mercredi, Tahala.

Encore une fois, je me dirige vers le bureau du caïd. Celui-ci a entendu parler de moi par les enfants d'Ahermoumou où des soldats, je ne sais plus. Pas plus que Si Mohand ou Ben Haddou, il ne parle pas français, mais j'arrive très bien à expliquer mon aventure.

J'avais espéré que le souk serait desservi par un car, mais c'était un fol espoir. On m'avait bien dit chez Laghzaoui à Fès qu'il y avait avec Tahala une liaison régulière, mais sans me préciser, comme pour Boulemane, qu'elle n'avait lieu que deux fois par semaine. Et, bien entendu, ce n'était pas le jour « J ».

On me passe de l'eau, du thé, du raisin, on est aux petits soins pour moi. Pendant ce temps, des émissaires du caïd sont partis à la recherche de problématiques camions descendant au moins à la route Taza-Fès, à quinze kilomètres. Il vient deux chauffeurs ; l'un monte en forêt, l'autre attend des ordres pour charger des cailloux ou du blé, selon les besoins du bureau. Il ne sait rien encore... Enfin, petit espoir de ce côté. Sinon, il y aura encore, bien entendu, un brèle pour faire les huit kilomètres qui me séparent de Chhabat où un train passe à 9 heures du soir. Mais outre qu'il fait une chaleur écrasante, j'en ai plutôt assez, des brèles. J'ai renvoyé le mien avec force remerciements au guide et bénédictions en monnaie-papier dont le montant a jeté le garçon sur mes mains et mon épaule, et je compte revenir à d'autres moyens de transport. Quand il n'y a rien d'autre, oui, je prends un mulet, mais je préfère maintenant attendre un jour entier si je peux espérer un camion. Il n'y a rien actuellement ? Mais la situation peut changer en une heure, Inch'Allah !

Débarbouillage dans un cagibi genre de celui où le docteur opérait hier. Palabres à n'en plus finir avec le caïd, interrompues par des plaignants qui viennent expliquer qu'on leur a volé leur portefeuille ou qu'ils sont victimes d'autres méfaits. L'attitude de ces gens, celle du caïd, reportent à plusieurs siècles en arrière. Une femme surtout m'a frappée : les cheveux pendant de son foulard de tête, les yeux baissés, une main sur le cœur, il y a une telle humilité dans son attitude que je voudrais la relever. Le caïd, en deux phrases rudes et sèches, renvoie le demandeur ou le confie à un cheikh pour donner une suite à l'affaire en question. On est vraiment en présence d'un suzerain et de ses vasseaux. Je n'ai pas eu cette impression hier au souk des Zerarda où la situation était pourtant la même... Il émanait une atmosphère différente du caïd Mohand.

Je pose la question : « Connaissez-vous Mimoun ou Lahcen, des Beni Bouzert ? » Avant qu'on ait pu me répondre, j'entends « Présent ! » Et Mimoun escalade les marches du petit bureau. Il m'avait, du souk, vue arriver et attendait modestement que j'aie fini de discuter. Après les premières nouvelles : « Tu vas bien ? Ta famille va bien ? Tout va bien ? Tout est bien ? Le bien est chez toi ? etc... Hamd'oullah !... » Il emploie un français qui m'étonne et que je n'avais jamais remarqué lorsqu'il me parlait à l'hôpital. Lui aussi est un tuberculeux de Meknès... « Je vais faire l'alliance... Tout mon règne, je pense à vous... » Ce sont des expressions des Canadiens français. Avec sa barbe blonde et ses yeux clairs, il ne serait pas du tout déplacé à la foire de Saint-Lô ou de Saint-Pierre sur-Dives, mais je ne lui crois tout de même pas d'attaches héréditaires en Normandie. Tout s'explique : il a été prisonnier avec des Canadiens. Il revient d'ailleurs immédiatement au parler marocain : « Oui, j'ai égorgé » Il fait l'alliance « Comme Maria Chapdelaine et il égorge » comme au Maroc le mouton de la promesse de mariage dont le sang répandu engage. Curieux mélange...

Comme Mimouna, il m'emmène faire le tour du souk et, après avoir évoqué pendant une demi-heure le passé et les camarades, je le quitte pour me diriger vers un repas que le caïd m'a fait préparer. Exactement ce que j'aurais choisi si j'avais été consultée : du beurre, du miel, des poivrons à l'huile, du melon, du raisin.

Comme absolument rien ne peut se décider avant quatre heures, paraît-il, pour mon départ, je mange et je dors, éventée par une femme qui n'entend pas se reposer une seconde. Il fait une chaleur !... Et il y a des mouches... à croire qu'elles se sont toutes donné rendez-vous à Tahala !

Enfin, après un certain nombre d'allées et venues entre cette hospitalière demeure et le camion susceptible de partir, on vient me chercher. Il paraît qu'on va à Fès...

Un cheikh m'attend pour me saluer de la part du caïd, enfin, je n'ai qu'à me louer de cette fin de mon équipée en montagne. Je quitte Tahala ratatinée sur un siège à l'avant du camion, ma tête heurtant une glace à chaque cahot, mais je suis trop contente de descendre directement à Fès pour protester.

Descendre directement à Fès, quelle illusion ! Nous bifurquons dans la campagne. On va charger, paraît-il, cinq tonnes de blé. Il est 7 heures du soir, ils ne doutent de rien... Il faut changer le grain de sacs, le peser, etc... J'entends le gérant du S.M.P., où l'on doit charger, dire qu'il faudra attendre demain, ses ouvriers étant partis. La nuit tombe. Si on doit rester là, j'aurais bien préféré coucher à Tahala. La gare est à dix kilomètres et je n'ai pas maintenant le temps de m'y rendre à pied avant le passage du train. Enfin, comme je ne peux absolument rien à tout cela et que tout ce que je dirai agacera encore le chauffeur, déjà contrarié, j'attends philosophiquement.

Et comme tout finit toujours par s'arranger, les hommes décident de descendre coucher à Matmata où ils ont un magasin et où, moi-même, j'aurai, en bas, le train de 9 heures. Sans que j'aie rien demandé, on m'installe sur le meilleur siège ; à Matmata, on m'abreuve de crush, on envoie le graisseur porter mon sac à la gare et c'est ainsi que j'arrive à Fès le mercredi soir 8 septembre, ayant fait en huit jours un petit circuit dont le souvenir me remplit de joie.

A 10 heures du soir, il est impossible de trouver une chambre, aussi je ne le tente même pas et continue, pour une nuit encore, la vie de blédarde. En attendant le car que je reprendrai le lendemain pour Tafraout de l'Ouergha où je vais chez des amis, je demande l'hospitalité aux gardiens de nuit du garage Laghzaoui qui disposent pour moi des coussins de voiture par terre. Cela représente à mes yeux le grand confort et comme, après une pareille randonnée, je ne risque pas de froisser une robe déjà en piteux état, je m'allonge sans scrupules.

Et si, ce soir là, j'avais été victime d'insomnie, mes pensées auraient été toutes de joie et de reconnaissance pour les braves gens qui m'ont comblée au cours de ce voyage. Dans ces montagnes parfois désertiques, je ne me suis jamais sentie seule. Il y avait auprès de moi tous ces amis que je venais de retrouver ou vers lesquels j'allais. Je gagnais le plaisir de les voir par une peine physique, mais une peine bienfaisante car on ne peut comprendre pleinement ces gens et ce pays si on ne vit pas de leur vie, au milieu des difficultés qu'ils rencontrent et qui les font ce qu'ils sont : sobres, durs, mais généreux, hospitaliers.

Leur pauvreté n'est ni humble, ni triste. Ils sont naturellement sans besoins de luxe et leur générosité native les porte à offrir le peu qu'ils possèdent. Ils le font avec des airs de grands seigneurs et leur fierté leur permet de témoigner à des supérieurs des marques de respect — on pourrait presque dire d'humilité — sans qu'ils en soient le moins du monde diminués.

Leur sens inné de ce qui est juste et leur besoin inconscient de se voir traiter avec égards les rend souvent susceptibles. L'ayant pressenti, j'ai toujours fait en sorte de ne pas les heurter et de là vient sans doute qu'ils m'aient si facilement adoptée. La grande souffrance de la vie,, génératrice de discours, c'est de blesser les autres.

Ces Berbères observent avec acuité ; leur instinct leur révèle sans erreur si on les aime et la meilleure façon d'attirer l'affection, n'est-ce pas d'en donner ? J'ai été frappée, depuis que je suis au Maroc, de voir combien peu s'intéressent aux Marocains la plupart des gens qui n'y sont pas professionnellement obligés. Et cependant, ne sommes-nous pas tous un peu responsable de l'état d'esprit de notre entourage ? Vivre au milieu d'eux en s'isolant, c'est les blesser, les fermer, et c'est aussi s'appauvrir. D'une façon générale, d'ailleurs, tout ce qu'on ne donne pas aux autres, on le perd soi-même en se répliant dans un égoïsme funeste puisque toute joie qu'on crée porte en elle sa récompense.

Il faut « la parcelle d'amour », il faut descendre, pénétrer dans l'âme des individus. Il faut le contact. Sans le contact, la coopération de bon gré est impossible. Mais dès qu'il est établi, on mesure la puissance d'attachement dont ces montagnards sont capables.

Je n'ai que deux ans de Maroc, je ne peux prétendre tout connaître. J'ai seulement essayé de voir, de comprendre. Eh ! bien, je crois, en le disant dans le sens affirmatif « credo » qu'ils se donnent en raison de ce qu'on s'est donné à eux.

Casablanca, octobre 1948.

Berthe-Agnès VANDAL.

Mon séjour au Maroc 1931

— SUITE —

(Voir **Bulletins** : n° 101 page 61 ; n° 102, page 19 ; n° 103, page 19)

AVRIL 1931

Le mois d'avril commence par un superbe temps. Le 1^{er} et le 2 préparatifs de départ pour une tournée de sept à huit jours dans la direction nord. Le 3 au matin nous partons à 7 heures, le ciel est beau mais le vent est très piquant, il fera bon marcher. Vers 10 heures nous faisons une courte pose pour casser une petite croûte et faire resserrer la colonne. La piste n'est pas trop bonne mais nous marchons à bonne allure. Le soleil darde de ses rayons les plus chauds. Vers midi nous faisons une halte forcée. J'ai un gommier, de ma section, tombé de fièvre et aussi les Sénégalais sont loin derrière. Nous repartons sur une piste de plus en plus mauvaise ; les hommes, les chevaux glissent sur le sable chaud et s'en vont rouler jusqu'au fond des ravins. Après sept heures de marche, je franchis les gorges avec ma section et j'arrive sur le village de Therroualt enfoui parmi les oliviers et surplombe de toutes parts par de hautes montagnes. Les cavaliers et les muletiers n'arriveront qu'une heure plus tard étant obligés de contourner la montagne pour descendre à flanc de coteaux. Les sénégalais arrivent avec beaucoup de peine. La chaleur, la soif les découragent vite. Nous campons sous les beaux oliviers. Le 4 au matin après une bonne nuit de repos nous repartons pour El Bourr. Jusqu'à El Bourr nous suivons l'oued, tantôt marchant dans l'oued même, tantôt à flanc de montagne sur une piste muletière. Les jardins alternent avec les champs. Les ksours aux zaouïas. Le tout resserré entre deux hautes montagnes coupées de distance en distance par des ravins profonds. La nature prime, malgré l'effort des hommes, avec ses gorges, ses cavernes, ses falaises, toutes ses beautés et ses charmes pleins de grandeur sauvage. Nous arrivons à El Bourr de bonne heure. Nous préparons le camp qui ne sera pas trop bon. Le terrain est dur et le vent est froid. Le 5 après une nuit assez pénible nous partons pour Asdad. Nous sommes obligés de passer dans l'oued. La montagne nous interdit le passage partout ailleurs. Pendant plusieurs kilomètres nous marchons dans l'eau jusqu'aux genoux et il fait froid. Enfin nous quittons l'oued pour partir à l'assaut du djebel Asdad. Dans un décor harmonieux de chênes-verts, de cèdres, de tuyas, la piste serpente pour franchir cette montagne. Pendant plus de deux heures nous grimpons, pour enfin arriver au sommet à plus de 2.000 mètres d'altitude. Nous avons un joli point de vue sur la Moulouya sur Outat-el-Hadj, Missour, Ksabi, Almis. Ensuite c'est la dégringolade vers la plaine. Arrivés à Astad nous campons à la source et j'achète huit sous d'alfa pour faire un bon lit, le soir nous allons manger le méchoui chez le caïd. L'habitation du caïd est belle, vastes pièces garnies de beaux tapis grandes fenêtres vitrées et la propreté règne dans la maison.

Le 6 c'est Pâques il fait un temps superbe, un ciel pur et un beau soleil. Je me lève assez tard ne devant partir qu'à midi. Pour notre fête de Pâques nous préparons un bon poulet au riz et nous partons à midi pour Tameslent. A trois heures de l'après midi nous arrivons et le groupe franc du 3^e R.T.M. nous attend depuis la veille. Après les formalités d'usage, nous installons le camp. Le soir je me couche de bonne heure car pour le lendemain il y a une bonne étape. Sur mon lit d'alfa regardant ce beau ciel bleu garni d'étoiles au

reflet d'argent, je rêve au pays, comme je suis loin des miens et de ceux que j'aime. Enfin, je suis heureux de mon sort, en bonne santé et l'espoir vit en moi, ce n'est que très tard que le sommeil m'emporte avec mes rêves.

Le 7 au point du jour nous partons tous en cœur : goum 2^e groupe franc et makhzen. La marche est assez facile dans cette grande plaine où pousse l'alfa en quantité. Arrivé à Tadjajete nous avons perdu les deux groupes francs. Obligés d'attendre un bon moment. Quand tout s'est resséré, nous partons pour le poste de Meridja. Situé à 1.400 mètres d'altitude, ce joli poste presque en ruine, commande toute la plaine et les pistes d'Agdal Missouri, de Hassi Smar, de l'oued Medidja. Abandonné depuis deux ans, il a été un point assez délicat d'ailleurs le cimetière en est une preuve. Nous agissons presque comme des vandales en démolissant ce qui reste de charpente et de boiserie pour faire du feu. Le bois ayant oublié de pousser dans cette région, ce n'est pas toujours la belle vie pour faire cuire les aliments. Pour un lundi de Pâques et comme pique nique tout se prépare bien. Le vent se lève, la pluie commence à tomber. Après deux heures de repos nous repartons pour Meridja Foukania. Nous campons au milieu de la plaine à la merci de tous les vents et sous une pluie battante et glaciale, vraiment nous passons une nuit affreuse. Dès 4 heures du matin les hommes sont debout et essayent de faire du feu avec de l'alfa pour se réchauffer. Oui nous avons triste mine le 8 au matin. Le vent redouble de violence et ce n'est qu'à une heure l'après midi que nous pourrons partir pour Talsint, laissant une partie de notre itinéraire. Deux kilomètres après avoir quitté ce mauvais pays de Meridja, le vent se calme un peu et nous marchons à une bonne allure vers la montagne. A huit heures nous sommes à Talsint. Le 8 et le 9 nous avons repos, d'ailleurs bien gagné. Le 10 sécurité pour les camions et le 11 départ du chef Estève et de Lemoigne.

Jusqu'au 18 nous reprenons les travaux de réparation de notre poste. Le 18 sécurité aux Khenegs. Arrivées du commandant et du lieutenant inspecteur d'armes. Le 19 pour un dimanche revue d'armes et départ du commandant. Le 20 sécurité au Kert pour le convoi de ravitaillement (25 camions). Le 21 départ du lieutenant Gallinier et du convoi sur Tazzougest. Le 25 sécurité aux Khenegs retour du lieutenant Gallinier. Le mois se termine par l'Aïd Kebir, la grande fête qui commence le 28 pour se terminer le 3 ou 4 mai.

MAI 1931

Le début du mois de mai se passe dans la tranquillité, sauf pour les Marocains qui sont toujours en fête. Nous sommes invités à plusieurs reprises par nos goumiers pour manger le méchoui. Le 10 les camions viennent et pour une grande partie du goum échange de mousquetons. Dès le 14 nous payons le prêt et nous faisons les préparatifs de départ. Le 15 au matin nous partons pour le Bir-Souafa. Le 16 nous arrivons à Bel-Ghiada un peu fatigués car la route a été longue et la chaleur se fait sentir. Le 17 nous restons sur place faisant le recensement et la perception des impôts. Dans l'après-midi arrive un rekkas avec une lettre nous prévenant qu'un djich se dirige vers nous et que nous avons à rejoindre Talsint le plus tôt possible. Le 18 il y a encore des affaires à régler dans une fraction voisine nous partons à trois heures. Vers onze heures nous nous mettons en marche pour rejoindre Anoual mais plus de cinquante kilomètres nous sépare et ce n'est qu'à neuf heures du soir que nous arrivons à Anoual, après bien des difficultés marchant à travers le bled et sous un soleil de plomb et sans eau. En arrivant à Anoual nous allons dîner chez le caïd et jusqu'à minuit il y a du travail : tertib et perception d'impôts. Le 19 de bonne heure nous partons pour Talsint. Nous arrivons à Talsint sans avoir été trop inquiétés. Le 20 repos. Dans la nuit du 20 au 21 nous partons pour le Bou Habbi. Le djich étant signalé dans cette région. Nous formons trois groupes assez mobiles : deux sections et un peloton du goum s'en vont prendre le djebel par le Teniet Amiane. Le groupe franc du 3^e R.T.M. et le makhzen par le sud. Le groupe franc du 6^e R.T.S. et un peloton du goum par l'ouest et le nord. Tout est bien combiné mais nous arrivons trop tard. Dans la soirée nous revenons à Talsint. Le 22 nous nous préparons et nous attendons des ordres. Le groupe franc du 3^e R.T.M.

patrouille vers les Aït Ouazag. Le 23 nous partons à dix heures du soir en direction d'Anoual avec le groupe franc du 6^e R.T.S. toute la nuit nous marchons et nous trouvons les traces du djich vers sept heures. Le 24 ensuite nous nous dirigeons vers les Garet El-Bourr pour revenir au point d'eau du Foum-Tamja vers midi. Nous faisons un léger repas car ça chauffe et nous commençons à être fatigués. A deux heures nous nous remettons en marche pour nous arrêter qu'à huit heures et demie du soir au point d'eau sur l'oued Anoual. C'est une rude journée environ 75 kilomètres. Là dessus je m'endors d'un sommeil de plomb sur un lit de sable sans couverture sans rien. Le 25 nous rejoignons Anoual vers huit heures du matin pour ensuite fouiller le djebel Bou Gharral, le Oum-El-Idour et enfin rejoindre le groupe franc au Tizi M'Bou Izemmourene vers deux heures de l'après midi. De là nous partons pour l'Aïn Tamouchent. La température est variable. Le soir il souffle un vent du nord vraiment froid ; cela m'empêche de dormir. Le 26 nous nous dirigeons vers le nord et nous atterrissons à Ain Fife. Le soir nous repartons pour Talsint. En arrivant à Talsint vers une heure du matin, nous apprenons qu'il y a eu baroud et que nous avons un gommier tué, un de ceux qui étaient restés à la garde du poste (« Machou »). Le 28 le groupe franc du 3^e R.T.M. arrive. Le 29 et le 30 distribution et paiement du prêt. Le 30 au soir le 17^e gomm arrive. Le 31 nous repartons à 7 heures du soir pour Meridja. A trois heures du matin nous avons fait 45 kilomètres ; à 11 heures nous sommes à El-Eho. Sous un soleil de plomb nous nous dirigeons sur Ksar Keddou. A environ cinq kilomètres de Ksar Keddou nous tournons à droite pour Guelb Mimoun, mais il n'y a pas d'eau. Nous sommes obligés de marcher pendant deux heures avant d'arriver à Lahouassiya : voilà vingt-trois heures de marche. Comme 1^{er} juin : c'est beau. Le 2 nous partons pour Ain Aderdourh. Nous cassons la croûte et le soir à 8 heures nous sommes à Talsint. En arrivant je reçois les félicitations du lieutenant ; mais aussi nous avons marché et fait des kilomètres.

JUIN 1931

Après cette bonne tournée, nous avons deux jours de repos qui d'ailleurs ont été bien gagnés. Ensuite nous recommençons les travaux de briques en vue de faire un grand douar pour les gommiers mariés. Le 9 je tombe malade un peu de fièvre et surtout de la fatigue : pendant trois jours je me repose et ensuite le lieutenant m'appelle pour travailler au bureau. Je dois prendre les consignes immédiatement. Aux camions du 10 deux camarades sont arrivés : Chef Latreille et Sergent Barthelemy. Maintenant mon beau journal de marche est suspendu. Les premiers jours le bureau ne me plaisait guère. Mais il faut se mettre à taper à la machine. Le 1^{er} juillet je reste seul au bureau et pendant un mois et demi je travaille avec acharnement car j'ai pris mon travail à cœur et je veux y arriver. La santé n'est pas des meilleures, j'ai de l'entérite pour avoir bu de l'eau malpropre.

Enfin il y a de l'espoir.

Le 25 juin il y a vingt cinq morts au Tizi-Ousgou.

Juillet - Août - Septembre se passent. La santé revient et le travail de bureau me plaît. Octobre arrive ; je me sens fort et vigoureux je voudrai encore marcher comme avant mais rien à faire le lieutenant ne veut rien savoir. Le 17 octobre il y a baroud nous avons deux gommiers tués au Tizi-M'Imouchit, deux fusils en moins.

(A suivre)

Isidore LELONG.

Les trois ex-voto du VIII^e Tabor à Notre-Dame-de-la Garde à Marseille

Trois plaques de marbre fixées sur les murs de Notre-Dame de la Garde à Marseille rappellent le premier séjour du VIII^e Tabor en Indochine.

La veille de l'embarquement du VIII^e Tabor pour l'Indochine, le 12 novembre 1948, le capitaine Brion, fervent chrétien, voulut, en plein accord avec tous les officiers et sous-officiers européens, recommander à la Vierge tous les goumiers chrétiens et musulmans.

C'est ainsi que fut posée la première plaque.

**« Les officiers et sous-officiers du VIII^e Tabor marocain
à Notre-Dame de la Garde. — 11 novembre 1948 ».**

Après deux ans d'opérations en Indochine, dans le Delta puis dans le Nord Tonkin où il participa en mai 1950 à la reprise de la citadelle de Dong Khe, relevé le 7 septembre 1950 par la Légion étrangère, il échappa de peu aux combats de la RC 4 autour de Dong Khe et de Caobang, qui virent l'anéantissement des colonnes Lepage et Charton.

Débarqué à Oran le 17 novembre 1950, un de ses cadres voulut remercier la Sainte Mère en offrant la deuxième plaque.

« En reconnaissance. - VIII^e Tabor. - 7 septembre 1950 »

Enfin revenant en France quelque temps après, le capitaine Brion monta de nouveau à Notre-Dame de la Garde pour rendre grâce à la Bonne Mère que ses camarades et lui avaient implorée deux ans plutôt et dont la protection ne leur avait jamais fait défaut et commanda la troisième plaque.

**« Le VIII^e Tabor Marocain en reconnaissance à Notre-Dame de la Garde,
17 novembre 1950. »**

Un épisode de la pacification du Soudan 1893

En 1893, M. Delcassé, alors Sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, déclara que « l'ère des conquêtes était close. »

En conséquence, il remplaça le colonel Archinard, commandant supérieur du Soudan, par un Gouverneur civil.

Le colonel Archinard, alors à Paris, en congé de convalescence, apprit par les journaux qu'il était relevé de ses fonctions.

Puis il reçut la lettre suivante :

Paris, le 21 novembre 1893

Mon cher colonel,

Le gouvernement a jugé que le moment était venu de modifier le régime exclusivement militaire sous lequel le Soudan a été placé jusqu'à ce jour.

En vous informant de cette décision, je suis heureux de vous exprimer notre gratitude pour vos brillants et solides services. Grâce à vos prédécesseurs, grâce à vous et à vos vaillantes troupes, notre conquête est désormais à l'abri de toute attaque sérieuse et nous pouvons, avec une complète liberté d'esprit, appliquer nos soins à la mettre en valeur.

Comme témoignage de ma satisfaction, je vous nomme Commandeur dans l'Ordre du Dragon de l'Annam.

Croyez, etc...

Signé DELCASSE.

A cette lettre, dont on a pu apprécier la singulière désinvolture, le colonel Archinard répondit comme suit :

« Monsieur le sous-secrétaire d'Etat,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre dans laquelle vous avez bien voulu me dire que le Gouvernement m'exprimait sa gratitude pour « mes brillants et solides services au Soudan. » Cette déclaration me pénètre de reconnaissance. Quand à la croix de Commandeur du Dragon Vert de l'Annam que vous voulez bien m'accorder comme témoignage de satisfaction, je vous serais reconnaissant, s'il m'est permis d'exprimer un désir, de vouloir bien la donner à M. le capitaine Mahmadou Racine, pour lequel je l'ai demandée. Cette distinction à laquelle je n'attache personnellement aucun prix. ferait certainement grand plaisir à ce brave et loyal serviteur indigène du Soudan.

« Veuillez agréer, etc... »

Signé ARCHINARD.

Nommé par Delcassé, le gouverneur G... prit possession de son commandement au Soudan le 26 décembre 1893, ayant reçu comme consigne d'enlever toute initiative aux militaires, auxquels l'on devait imputer l'origine des combats qui continuaient d'avoir lieu, puisque l'on estimait, à tort, en haut lieu, la conquête pratiquement terminée.

Mais rapidement, les faits devaient démentir ce bel optimisme. En effet à l'annonce de la nomination d'un gouverneur civil, le chef Samory s'empara de Tenetou, un gros village fortifié à 150 kilomètres Est - Sud-Est de Bamako.

D'autre part, l'agitation se poursuivait à Tombouctou, ville dans laquelle venait de débarquer le lieutenant de Vaisseau Boiteux, commandant la flotille du Niger, appelé à l'aide par les marchands de cette cité.

Contrevenant aux ordres reçus du nouveau gouverneur qui avait pris ses fonctions le 26 décembre, le colonel Bonnier, commandant supérieur par intérim, apprenant ces nouvelles, déloge Samory de Tenetou, se porte au secours du lieutenant de vaisseau Boiteux ; pendant ce temps, un convoi de vivres faisant route vers Tombouctou était attaqué par un fort parti de Touareg qui massacrait sous-officiers et officiers français, ainsi que 15 tirailleurs indigènes.

Le Gouverneur G..., pendant ce temps avait pris la décision de rappeler par télégramme le colonel Bonnier qui, déjà en route, ne reçut pas le message.

Furieux, G..., le 5 janvier, enlève au colonel Bonnier le commandement de ses troupes et le mute en France. Cet ordre arriva à Segou le 7 janvier tandis que le colonel Bonnier entra à Tombouctou le 8, toujours sans avoir rien reçu.

Toujours dans l'ignorance de la décision qui le concerne, le colonel Bonnier quitte Tombouctou le 15 janvier 1894, à la tête de sa colonne. Attaqué par des forces considérables de rebelles, il est tué ainsi que tout son état-major, les cadres d'une compagnie et 130 tirailleurs (en tout 10 officiers et 7 sous-officiers français. Le seul survivant fut le capitaine Nigotte, de la Légion Etrangère, qui ramena les 80 légionnaires ou tirailleurs qui restaient, bien qu'il ait reçu sur la tête un coup de sabre.

Le gouverneur G... resta cependant en fonction. Parmi ses initiatives l'on peut remarquer sa décision de supprimer, à la même époque, la franchise postale militaire, pour « augmenter les recettes de la Poste, maintenant que le pays est pacifié, » écrivait-il.

Finalement, G... fut libogé en juin 1895 et rappelé en France, à la suite d'une séance de la Chambre des députés pendant laquelle M. Le Hérissé dénonça au gouvernement les fautes commises.

Il fut remplacé par le lieutenant-colonel de Trentinian qui devait être l'organisateur de cette colonie après en avoir achevé la pacification.

*
**

Il est inutile de rappeler qu'à l'époque dans laquelle se situent ces événements, les troupes destinées à servir aux colonies s'appelaient « Troupes de Marines » et dépendaient du Ministère de la Marine. C'est seulement par la loi du 7 juillet 1900 que ces troupes furent rattachées au ministère de la Guerre qui leur donna le nom de « Troupes coloniales ».

*
**

(Texte d'après « Les lettres du Soudan » du général Mangin.)

Ces faits, qui sont loin d'être uniques dans les annales militaires, apportent, si besoin était, la preuve des difficultés d'un commandement lorsque les directives politiques prises en haut lieu sont incompatibles avec les réalités sur le terrain.

L'on comprend mieux alors le comportement de Chefs, comme le Maréchal Lyautey, pacificateur du Maroc, qui, disait-il, avait passé sa vie à désobéir, ou bien encore les initiatives du général Laperrine pour achever la pacification du Hoggar et des Touareg.

M. RAULT.

Monde arabe et musulman en 1986

(Extraits)

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits d'un article du lieutenant-colonel Harmel sur l'évolution du monde musulman en 1986.

... Certains changements sont intervenus dans la politique intérieure des Etats arabes modérés :

- en Arabie, le Cheikh Zaki Yamani, l'inamovible, expérimenté, adroit et efficace ministre du pétrole, a été évincé après vingt-quatre ans de bons et loyaux services ;

- en Egypte, menacée par la banqueroute, Moubarak a changé de Premier ministre, tandis qu'à l'extérieur ses relations avec les U.S.A. se détérioraient ;
- au Maroc, une crise interne de la « Place de Souveraineté » espagnole de Mellilla vient compromettre les bonnes relations avec l'Espagne que le roi Hassan II avait patiemment tissées ; au sud, par contre, le Polisario continue à perdre des points au profit de Rabat, qui bénéficie là d'autres efforts patients et obstinés, encore que coûteux ;
- en Tunisie, bien que se poursuive la chasse aux parents et amis de l'ex-successeur, Mzali, le pays, pour le moment au moins, paraît calme sous le nouveau Premier ministre, futur successeur du « Combattant Suprême », qui mène sans bruit la barque au milieu des écueils.

Chez les autres, le baromètre n'est pas au beau fixe : la République démocratique du Maghreb central connaît des heures difficiles et une crise qui dépasse le cadre étudiant et, sans commune mesure avec ce qui se passe chez nous, embrasse tous les problèmes de fond, y compris et surtout celui du régime ; quant à la Jamahiriya arabe socialiste de Tripoli, dont le leader est déprimé, dont un projet d'union avec l'Algérie est mort-né, dont les atouts tchadiens s'envolent, elle perd peu à peu influence, prestige et crédibilité ; elle n'en demeure pas moins, sauf bouleversement possible, un terrain d'entraînement idéal et une base de départ sûre pour les terroristes télécommandés d'ailleurs, le tristement célèbre Abou Nidal en tête.

En Grande-Bretagne et en Allemagne de l'Ouest, les preuves ont été faites et publiées du rôle de la Syrie dans le terrorisme international. Pour des raisons tactiques respectables — éviter de perdre un interlocuteur — pas plus que celles déjà rapportées pour des faits antérieurs, ces preuves n'ont été admises chez nous où l'on a préféré accrédiiter la thèse de la différence entre Syrie et service syriens, ce qui, sans rejeter la responsabilité de Syriens, revient à gratifier l'Etat syrien du qualificatif peu flatteur d'irresponsable.

Au Yémen du Sud, les conditions d'un nouvel affrontement sont réunies et donnent des soucis supplémentaires à l'U.R.S.S., déjà empêtrée dans une guerre d'Afghanistan dont elle semble réaliser maintenant que, si elle ne peut complètement la perdre, elle ne peut vraiment la gagner.

L'ALGERIE DE FIN 1986

Place aux vieux ! La jeunesse renâcle, le F.L.N. s'accroche.

« Démocratique et populaire », telle se veut la République algérienne, « La Révolution par le Peuple et pour le Peuple ». — « Education - Formation - Parti », sont les slogans en sous-titre de l'organe officiel en français **El Moudjahid**.

« Parti », bien sûr, est au singulier ; il est unique et s'appelle F.L.N., tient tous les leviers de l'Etat et du large secteur nationalisé, sa « Nomenklatura » est prospère et engendre une jeunesse voyante et dorée.

Mais le peuple, mais la masse des autres jeunes, qu'en pensent-ils ?

Un commencement de réponse a été donné au début de novembre. L'information n'étant pas le fort des pays à parti unique, on n'a pas beaucoup de détails sur les émeutes qui ont secoué l'Est algérien du 4 au 12 novembre et sur la répression qui a suivi et continue encore. Cependant on sait que des milliers d'étudiants et de lycéens, probablement renforcés de jeunes sans emploi et autres mécontents, ont manifesté dans les rues de Constantine, de Sétif et, semble-t-il, de Bône (information non recoupée pour cette dernière ville) — que le motif invoqué, vrai ou faux, mais démenti par le pouvoir, était la prochaine introduction, aux examens du baccalauréat et de l'université, de l'éducation islamique et de l'ins-truction civique, la première considérée, à tort ou à raison, comme intégriste, la seconde comme vérification d'allégeance au parti unique et passeport obligatoire pour la poursuite des études.

Les manifestations de rue sont, par principe, interdites en Algérie, même lorsqu'il s'agit d'appuyer les « grandes causes » soutenues par le gouvernement (pour l'O.L.P. contre Israël, contre les bombardements de Tunis par les Israéliens ou de Tripoli par les Américains), à plus forte raison quand il est question de critiquer l'autorité ou le parti — entités au demeurant confondues.

Dans ces conditions il était certain :

- 1° que les manifestants s'en prendraient à l'image du F.L.N... et ils ont saccagé des permanences du parti ;
- 2° que la répression serait brutale... et on parle de quatre morts (un policier et trois manifestants) et de plusieurs centaines de blessés — et qu'elle serait poursuivie... on avance le chiffre d'environ 600 arrestations entre le 4 et le 20 novembre, dont des étudiants, des enseignants, des avocats, des chefs d'entreprises. Déjà de nombreuses condamnations ont été prononcées par les tribunaux, avec procédure de flagrant délit : 186 de deux à huit ans de prison, du 8 au 15, d'autres dans la deuxième quinzaine de novembre à Constantine et Sétif ; d'autres encore sont attendues dans le cadre de procédure normale pour les arrestations postérieures aux faits.

Les autorités algériennes, très discrètes sur les manifestations, ne les ont pas attribuées aux étudiants, mais à des « ennemis de la Révolution », à des « délinquants » qui auraient « pillé des boutiques », « incendié des voitures » et « saccagé des édifices publics ».

Un fait, relaté par **EI Moudjahid** du 23 novembre, **Libération** du 24, **le Monde** du 25, peut n'être pas sans rapport avec ces événements :

— Le général-major Mostefa Beloucif, chef d'état-major de l'armée, quarante-sept ans (soit quinze ans en 1954), nommé à ce poste en 1984, qui avait accompli un important travail de restructuration et de modernisation de l'armée, a été « déchargé de ses fonctions pour raison de santé » le 22 novembre et remplacé par le général-major Abdallah Belouchet, soixante-deux ans (soit trente ans en 1954), ancien chef fellagha de l'Est-Constantinois appartenant à une riche famille de Sedrata (50 kilomètres au sud-ouest de Souk-Ahras), membre de l'actuel bureau politique du F.L.N.

Quand on sait que Beloucif était considéré comme pro-occidental, comme s'étant entouré de jeunes officiers, et que l'armée n'est pas intervenue dans la répression des émeutes de novembre, il est permis de penser que sa mise à l'écart est une réponse aux revendications de la jeunesse et qu'elle ne va pas dans le sens de l'ouverture.

Il est certain que ces événements auront, dans les semaines à venir, des prolongements qui ne pourront tous être cachés.

Dans ce pays totalitaire, économiquement déséquilibré par la baisse des prix du pétrole, menacé par l'intégrisme et tenté par le libéralisme, étouffé par le chômage, la déception, l'ennui et le désœuvrement d'une jeunesse de plus en plus majoritaire, divisé sur l'avenir de ses universités et sur ses options linguistiques, où la « révolution agraire » a échoué, où l'arabisation de la culture et l'algérienisation de la production n'ont obtenu que de médiocres résultats, les slogans « par le Peuple et pour le Peuple », « Education - Formation » restent des formules inappliquées et il est douteux que le dernier volet « Parti », qui traîne des relents de népotisme et de vieillissement, soit en mesure d'apporter des réponses acceptables aux questions posées. N'y aurait-il qu'un seul recours, l'armée, mais quelle armée et pour quoi faire ?

Commentaires de presse :

L'hebdomadaire **Jeune Afrique**, du 20 novembre, a publié un article (rédigé avant les récentes émeutes) sur les oppositions algériennes, leurs divisions et l'impuissance qui en résulte, l'assortissant de dures critiques du régime en place ; il ne sera pas lu en Algérie : **Jeune Afrique** y est interdite, comme elle l'est en Libye, en Arabie Saoudite et Madagascar.

Le Figaro, quant à lui, n'est pas interdit à Alger, où il est vendu 2,50 dinars (4,25 francs), mais il est probable que son numéro du 3 décembre n'y a pas été diffusé : le reportage de la page 2 n'est pas tendre pour les maîtres du pays,

titre, sous-titres et texte ne mâchent pas les mots : « ... pénurie, ... contestation, ... malaise profond, ... situation explosive, ... pagaille et vaches maigres, ... jeunesse qui rejette ses dirigeants, ... à Alger une manifestation comparable à celle de Constantine balayerait tout »

Je n'ai trouvé encore aucun commentaire dans les hebdomadaires arabes publiés en France... il est vrai que l'Algérie est un de leurs débouchés. **Al Watan Al Arabi**, par exemple, édité à Paris, rue Marbeuf, où il fut la cible d'un attentat syrien, est vendu 15 francs à Paris et 6 dinars (10 francs) en Algérie ; sa rubrique « Services » (Recherche de correspondants, annonces matrimoniales) est alimentée par de nombreux Algériens et Algériennes, pour la plupart étudiants, mais dans les derniers numéros, ceux-ci ont disparu de la rubrique « Lettres des lecteurs », où s'expriment des opinions ; en auraient-ils trop dit ?

MAROC

A problèmes différents, solutions différentes

Deux faits dominent la politique actuelle ; tous deux concernant des territoires appartenant ou ayant appartenu à l'Espagne, c'est tout ce qu'ils ont de commun.

1. — **L'affaire des « Places de souveraineté »** : Mellilla, espagnole depuis 1497, Ceuta depuis 1578 (après avoir été portugaise dès 1415).

Seule une minorité des musulmans de ces places avait la nationalité espagnole ; le statut des autres était hybride et mal défini. L'année 1986 a vu la montée des revendications de cette population qui réclame la pleine citoyenneté et l'égalité des droits, sinon des devoirs. Des dispositions nouvelles, liées à une réforme du statut des étrangers, ont été arrêtées par le gouvernement de Madrid ; elles ont été très mal accueillies. L'agitation est partie de Mellilla, où le leader du mouvement de protestation, Aomar Mohamedi Doudou, a constitué une sorte d'administration parallèle, officieusement reconnue par Madrid sous le nom de « collectif musulman », avec laquelle le gouvernement de Felipe Gonzalez avait engagé des négociations, qui, après avoir été nommé « conseiller du ministère de l'Intérieur pour les minorités musulmanes », il y a quelques mois, venait de donner sa démission.

Le leader musulman veut : dans un premier temps, l'égalité des droits civiques et, dans un deuxième, le rattachement pur et simple des deux villes au Maroc.

Une telle revendication ne peut être blâmée par le pouvoir marocain, dont les porte-parole ont maintes fois déclaré leur désir de voir Ceuta et Mellilla rentrer dans le giron marocain — mais elle gêne le roi Hassan II pour trois raisons :

a) Un différend avec l'Espagne ne peut être à l'ordre du jour, à l'heure où Hassan II a rétabli de très bonnes relations avec ses dirigeants et mis en veilleuse des revendications envers un voisin, désormais membre du Marché commun, et dont il veut faire un allié et un pont plutôt qu'un concurrent et un obstacle.

b) Le statut de « Villes Franches » des deux places vaut aux Marocains du voisinage des avantages commerciaux et financiers très certains auxquels ne veulent pas renoncer les provinces du Nord, notamment la très frondeuse province de Nador.

c) La marocanisation de Mellilla pourrait conforter les aspirations riffaines à l'autonomie et à... la république. Encore dit-on que Doudou, au cours d'une rencontre secrète, aurait donné des garanties au roi Hassan. La légende qui s'est créée autour de la mémoire d'Abdelkrim El-Khettabi n'en disparaît pas pour autant. Chacun sait qu'elle indispose le trône alaouite.

2. — L'évolution de la guerre contre le Polisario :

Lentement mais sûrement, l'armée marocaine pousse vers le Sud ses murs successifs de sable et de pierres, truffés de dispositifs d'alerte et de défense sophistiqués ; les attaques du Polisario se font plus rares et plus faibles. Pen-

dant ce temps le Maroc met en valeur et peuple les régions sous son contrôle au Sahara Occidental ; des routes sont tracées, des villes sont créées ou étendues ; la population d'El-Ayoun est passée de 13.000 il y a quelques années à 110.000 aujourd'hui ; Dakhla, l'ex-Villa Cisneros, naguère bourgade de pêcheurs compte 17.000 habitants.

Il est évident qu'un référendum donnerait, dans les conditions actuelles, une écrasante majorité au Maroc. Aussi le Polisario et son mentor, l'Algérie, n'en veulent-ils à aucun prix et y mettent-ils des conditions inacceptables.

L'ARABIE

Pétrole - Disgrâce - Blé - Ouvrage d'art

La brusque mise à l'écart du Cheikh Zaki Yamani peut s'expliquer de diverses façons :

- 1° La trop grande importance prise par un notable n'appartenant pas à la famille royale qui occupe la quasi-totalité des postes de commande et des emplois lucratifs.
- 2° Des divergences de vues avec le roi Fahd, quant aux prix du pétrole et à la limitation de sa production ; le roi voudrait, dit-on, resserrer celle-ci pour augmenter ceux-là.
- 3° Des pressions américaines en vue de : a) satisfaire une demande de l'Iran soucieux, non de la limitation de sa production (l'aviation irakienne s'en charge), mais de l'augmentation des prix ; b) accessoirement donner satisfaction aux pétroliers américains désireux d'accroître leurs bénéfices.
C'est, en partie, la thèse de **Jeune Afrique** qui y voit l'un des aspects des intrigues de Reagan pour renouer avec l'Iran et faire libérer les otages.

Moins obscures sont les réalisations spectaculaires qui prouvent qu'avec ou sans augmentation des prix pétroliers, l'Arabie est encore fort riche. En voici deux exemples :

- 1° La production de blé dans le désert du Rob-El-Khali ; en avion, on survole de grands cercles verts, aux contours nets, en plein désert. Ce sont des champs de blé, irrigués avec le « Pivot », arroseur rotatif au bras **démésuré de plus** de cent mètres, dont l'eau est pompée dans les nappes fossiles à près de 2 000 mètres de profondeur. — Désormais l'Arabie exporte du blé car elle produit plus que sa consommation... mais à un prix de revient trois fois supérieur au cours mondial. Quant à l'avenir des nappes fossiles — considérables certes — on ne sait rien de ses aspects négatifs à long terme et à longue portée.
- 2° Depuis longtemps déjà reliée au continent par un pipe-line, Barhein n'est maintenant plus du tout une île — grâce aux rials saoudiens, un pont routier de 25 kilomètres, inauguré en novembre, le rattache à la péninsule arabique et l'on peut aller en auto, à toute allure de Ad-Damam, Dahrân ou Al-Khobar, villes côtières saoudiennes, à Al-Manamah, capitale de l'Etat de Bahrein.

ISRAEL

La situation devient à nouveau :

- a) explosive, comme aux plus mauvais jours — en politique intérieure, avec la vague extrémiste anti-arabe et les réactions qu'elle entraîne — en politique extérieure, par suite des compromissions américano-irsaélo-iraniennes — aux frontières, en raison du retour en force des Palestiniens au Liban.
- b) préoccupante pour l'avenir à cause d'une reprise de la diaspora, l'émigration l'emportant sur l'immigration — et de la disproportion de la natalité entre les Israéliens arabes et juifs.

Cependant la détermination du pouvoir et le dynamisme de l'armée et de la population ne semblent pas compromis.

LIBAN

La confusion règne, combats, attentats, enlèvements sont quotidiens. A Beyrouth et au Sud-Liban, la dominante actuelle est la « guerre des camps », autrement dit l'affrontement entre chiïtes et Palestiniens. Elle ne peut occulter que provisoirement les problèmes qui demeurent et s'aggravent : inimités entre clans maronites, entre chiïtes « Amal » et fanatiques, non moins chiïtes, du Hizb Allah, relations avec la Syrie, contestation du président de la République, inflation galopante (la livre libanaise, si longtemps stable en dépit des événements, s'est effondrée), vie chère, pénurie, approvisionnements, transports et communications, santé, drogue, etc...

Quant au retrait partiel des Français du la F.I.N.U.L., il est tout à fait justifié. Les consignes et les moyens donnés à cette force ne lui permettent pas d'agir avec efficacité, et la plupart des participants d'autres nationalités s'y considèrent comme en vacances. Les Français, les plus actifs, donc les plus menacés, n'ont pas été envoyés là-bas pour permettre aux autres soldats de l'O.N.U. de se chauffer au soleil et de prendre des bains de mer.

J. HARMEL.

Toulouse, le 10 décembre 1986.

Chanson

Jeunesse

On est si jeune à dix-sept ans,
Les aînés et les bonnes gens
On les appelle des croulants
Et des vestiges,

Quand on a des peines de cœur
On s'imagine qu'on en meurt
On tremble alors comme une fleur
Sur une tige...

A quarante ans on se sent vieux
Car on est soudain malheureux
Pour une fille aux jolis yeux
De dix-huit pages...

A cinquante ans parfois on est
Comme un gamin, comme un jeune,
On trotte, on court comme un poney
Mais on attige,

Un peu plus tard on a compris
Que la jeunesse est dans l'esprit
De tout on mesure le prix,
Le cœur se fige,

Mais il a souvent un sursaut
Et l'on se conduit comme un sot
On perd alors mal à propos
Tout son prestige,

On ne voit pas, et c'est navrant,
Que l'on n'est plus qu'un vétéran
Et que bien sûr on se méprend
En plein vertige,

C'est un mirage à contre-jour
On croit pourtant au grand amour
Car on est resté pour toujours
Son homme lige...

Dr Henri DUPUCH.

Les boats-people

Depuis plus de dix ans, l'aventure des « boats people » a ému l'opinion internationale. Plus de 900.000 Vietnamiens ont quitté leur pays sur de frêles embarcations pour gagner la liberté. Hélas, 100.000 environ ont disparu dans cette mer de Chine, par suite des typhons ou des attaques des pirates thaïlandais.

Pour certains, l'aventure a commencé en 1954, lors de la partition du Viet Nam après les accords de Genève. Un million de Tonkinois ont gagné le Sud Viet Nam ; ils auraient été quatre à cinq millions si la libre circulation entre les deux zones avait été respectée.

C'est l'aventure d'une de ces familles que je vais vous raconter :

En 1954, dans chaque famille du nord, il a été discuté de ceux qui devaient partir en rejoignant le sud et de ceux qui restaient au nord. A cette époque ma future femme (nous ne nous sommes mariés qu'en novembre 1954 par suite de ce départ) a quitté sa famille en emmenant un garçonnet (neveu) de quinze ans et une fillette de quatre ans (fille du grand frère du garçonnet). M'ayant rejoint à Nhatrang où nous créâmes alors un restaurant au port de Nhatrang, près de l'Institut océanographique et commencâmes une nouvelle vie (ayant quitté l'armée en 1953 et servi un an à l'encadrement des gardes voies ferrées comme sous-inspecteur commandant le district G.V.F. de Toucham).

La fillette mourut deux ans plus tard et le garçon continua ses études, puis entra à l'Ecole des officiers de réserve vietnamiens à Thu Duc près de Saïgon. Sorti 25^e en août 1953, il fut affecté au service de la guerre psychologique comme sous-lieutenant à l'état-major de la province de Nhatrang. Lieutenant, puis capitaine en 1968, il suivit le cours de formation de chef de bataillon à Dalat au début 1969. Revenu à Nhatrang au cours d'une opération de pacification, il fut blessé par une balle qui lui traversa le poumon. Hospitalisé à l'hôpital militaire de Nhatrang pendant plusieurs mois, l'infirmière qui le soignait devint sa femme en 1966.

Un garçon naquit en 1967 et une fille en 1968. Ce neveu et sa famille habitaient près de notre restaurant et sa femme ayant quitté l'armée (mère de deux enfants) elle s'occupait d'un commerce de boissons et de riz, nous les considérions comme nos enfants. En 1975, un nouveau garçon naquit le 10 mars 1975. Après la prise de Nhatrang par les troupes nord-vietnamiennes le 1^{er} avril 1975, mon départ sur un cargo grec le matin-même, obligeai ma femme (qui ne m'avait pas accompagné) à gagner Saïgon par mer.

A Saïgon, ils devaient tous embarquer par avion pour l'Australie le 1^{er} mai 1975. Hélas Saïgon tomba la veille (30 avril 1975) ce fut alors l'occupation totale du sud Viet Nam par les troupes nord-vietnamiennes aidées de quelques maquisards locaux.

Suivant une tactique qui avait porté ses fruits dans les pays d'Europe centrale en 1944 (Pologne, Hongrie, Roumanie), les soldats puis les sous-officiers furent convoqués pour quelques jours de « rééducation ». Ce fut alors le tour des officiers pour un mois ; confiants ils se présentèrent tous pour régler leur situation au plus vite ; hélas, ce n'était qu'un leurre ; rassemblés immédiatement dans des camps sous bonne garde, ils furent dirigés aussitôt pour la plupart par bateaux entiers vers Haïphong et le nord Viet Nam ; acheminés ensuite dans de nouveaux camps situés en pleine jungle. Ce fut très dur au début et beaucoup moururent d'épuisement ou de maladies ; peu à peu la situation se stabilisa et un des deux camps fut même libéré par les troupes chinoises lors de leur offensives sur Lang Son. Notre neveu et une partie des prisonniers furent transférés au centre Viet Nam dans la région de Vinh, où peu à peu la situation s'améliora avec l'arrivée du courrier et de colis. Puis les familles furent autorisées à les visiter une fois par an. Notre nièce se rendit une fois au centre Viet Nam avec ses deux grands enfants (elle s'était installée à Saïgon près de sa famille et survivait en tricotent des lainages pour les Russes, et aussi grâce aux colis que chaque mois nous lui envoyions ainsi que de l'argent). Ce fut une grande expédition, elle avait

emmené un sac de riz transporté dans la jungle par une voiture à bulle. Elle trouva son mari dans un état physique délabré mais confiant dans l'avenir. Les libérations commencèrent au bout de trois à quatre ans, suivant des critères politiques et les libérés étaient tout d'abord dirigés sur un camp près de Saïgon où ils étaient préparés en vue de leur libération. Leur état de santé s'améliorait grâce à la nourriture apportée par leur famille qui pouvait les visiter plus souvent. Ils étaient ensuite libérés mais restaient sous haute surveillance de la police et ne pouvaient travailler.

Notre neveu, grâce à sa famille qui était restée au Nord Viet Nam, fut libéré pour le Têt 1977. Dès son retour à Saïgon il s'organisa en vue de quitter le Viet Nam avec sa famille. Les Américains, en priorité, donnaient des visas d'entrée aux U.S.A. à ces officiers et leur famille, mais les démarches étaient très longues et une fois le visa de départ obtenu, les autorités vietnamiennes les rassemblaient dans des camps où certains sont encore restés trois à quatre ans. Ce n'était pas la solution idéale et la plupart de ces officiers organisèrent leur départ clandestin surtout par mer. C'était une opération de longue haleine, il fallait trouver les personnes désirant partir et ayant des moyens financiers (dollars, taëls d'or ou diamants) la monnaie vietnamienne n'ayant aucune valeur même dans ce pays pour toute transaction de marché noir. Ils n'avaient rien officiellement, mais au marché noir l'on trouvait tout ce que l'on voulait.

Il fallait construire ou acheter un bateau, rassembler du mazout, de l'eau, du brièvement l'odyssée de notre neveu et de sa famille qui en trois départs différé échouèrent pour diverses raisons.

C'était en 1984, la surveillance policière devenant de plus en plus dure et souvent les candidats à la liberté étaient repris avant leur départ. Je vais raconter brièvement l'odyssée de notre neveu et de sa famille qui en trois départs différents réussirent leur évasion.

Je ne donnerai pas de renseignements trop précis, car d'autres encore peuvent utiliser la filière de départ.

Fin avril 1984, le fils de notre neveu (dix-huit ans) avec 67 personnes réussirent à quitter le Viet Nam dans un canot de 13 mètres environ. Après plusieurs jours de navigation dont deux jours sans eau ni vivres le canot étant tombé en panne de moteur et aucun des navires rencontrés (dont plusieurs français) ne les ayant recueillis malgré leurs appels désespérés, ils furent trouvés à demi-morts de faim et de soif par un cargo japonais. Ils furent réconfortés à bord durant cinq jours et débarqués au port de Nagasaki. Après enquête des autorités japonaises, le jeune homme et plusieurs camarades (dix-huit à vingt-cinq ans) furent autorisés à rester au Japon et transférés dans un camp à Kuamamoto pour y apprendre le japonais. Bien installés dans ce camp nous pûmes lui envoyer de l'argent normalement par la poste. Transférés à Tokio en août 1985, il obtint son visa d'entrée aux U.S.A. grâce à son père qui s'y trouvait depuis mai 1985. Après un court séjour dans un camp de transit aux Philippines, il put s'embarquer pour les U.S.A.

Notre neveu qui n'avait pu partir avec son fils aîné, réussit fin septembre 1984, avec sa fille de dix-sept ans et son jeune fils de dix ans, à s'embarquer avec 87 personnes sur un canot de 15 mètres. Evasion mouvementée car un groupe de jeunes gens et un officier de marine chef du groupe furent repris en rejoignant le lieu de rassemblement, emprisonnés et envoyés comme soldats à la frontière de Chine, les autres ayant réussi à rembarquer. Après une traversée mouvementée (mer très grosse) ils furent deux fois poursuivis par des pirates thaïlandais, mais le bateau ayant deux moteurs, ils parvinrent à semer leurs poursuivants. En cinq jours ils firent 1.500 kilomètres environ et arrivèrent en vue d'une plate-forme de forage près de Singapour où dès l'accostage, ils coulèrent volontairement le bateau. Recueillis sur la plate-forme les 62 rescapés furent conduits quelques jours plus tard à Singapour où se trouve le P.C. du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés de l'Asie, avec un petit camp de transit.

Son épouse était restée volontairement au Viet Nam pour liquider leurs biens et surtout pour en cas d'échec pouvoir les recueillir.

Car les voisins d'abord, les autorités ensuite, récupèrent tous les biens des candidats à l'évasion malchanceux qui se retrouvent alors complètement démunis

(plus de logement, pas de travail, etc...). Certains se sont suicidés ou vivent misérablement dans les rues de Saïgon.

Nous reçûmes aussitôt un télégramme de Singapour le 18 octobre 1984, le courrier fonctionnait normalement et je pus leur envoyer de l'argent. Interrogé par les responsables de divers pays d'accueil, notre neveu en qualité d'ancien officier V.N. sortant d'un camp de rééducation était admis d'office aux U.S.A. Les enfants allaient à l'école du camp pour continuer leurs études en anglais et pour la Noël furent invités chez leur professeur pour participer aux festivités.

Fin décembre 1984, ils furent transférés par bateau au camp de Galang en Indonésie dans les îles en face de Singapour. Le camp accueille 10.000 réfugiés, un autre camp de transit accueille pour trois ou six mois suivant le cas, les réfugiés qui doivent partir aux U.S.A. Le camp est organisé correctement actuellement, seul l'envoi d'argent reste interdit par les autorités françaises à la suite de vols ou pertes de la plupart des mandats.

Fin avril 1985, ils partirent alors par avion pour les U.S.A. via Bangkok, Hong Kong et Tokio. Ils rejoignirent alors directement la ville de Lake City, petite ville de l'Etat Minnesota sur le Mississipi, et près de la frontière canadienne.

Très bien accueillis, ils furent immédiatement installés dans une maison individuelle avec jardin dans la zone résidentielle de la ville située entre le Mississipi et le lac Pépin (maison de 3 pièces, cuisine, salle de séjour, etc... avec chauffage et tout le confort électro-ménager). Ils purent s'installer de suite car même le frigidaire était rempli de provisions, notamment de viande de porc et de poulet et aussi un sac de riz.

Leur sponsor (correspondant) était un pasteur très sympathique qui prit immédiatement la décision de se porter garant pour la venue de sa femme et du fils (les réfugiés ne pouvant pas avant un an se porter garant pour leur famille).

Les enfants prirent ensuite la route de l'école où avant les vacances scolaires ils purent s'intégrer normalement. Quant à notre neveu il suit pour deux ans un stage de dépanneur T.V. et radio (ne pouvant exercer des travaux de force par suite de sa blessure de guerre). Depuis cette date ils mènent une vie normale.

Quant à son épouse, après enquête de la police vietnamienne, après le départ de son mari, elle prétendit que son mari était parti avec une autre femme en emmenant les enfants. Surveillée durant plusieurs mois, elle restait seule mais avait le soutien de sa famille (père, mère et sœur).

Discrètement elle liquida tous leurs biens (la maison avait été achetée en 1975 au nom de son père). Après plusieurs essais infructueux de départ elle réussit un an après son mari (fin septembre 1985) à quitter Saïgon avec 36 personnes (11 enfants, 11 femmes et 14 hommes) sur un bateau de 13 mètres. Après quatre jours de marche dans les marais du Delta du Mékong pour rejoindre le point de rassemblement, ils purent enfin embarquer et après trois jours d'une violente tempête (ce typhon fit plus de 800 morts et 50.000 sans abris dans la région de Tourane au Centre Viet Nam). Echappant encore aux pirates thaïlandais, ils arrivèrent sur une plate-forme de forage près de la côte Malaise, ravitaillés ils devaient rejoindre par leurs propres moyens le camp de Poulo Bidong situé dans une île. Par suite d'une nouvelle tempête, ils furent recueillis sur une autre plate-forme où dès l'arrivée ils coulèrent leur embarcation. Une lettre transmise par le responsable de la plate-forme nous apprenait, le 9 octobre 1985, la réussite de notre nièce. Depuis, une lettre nous narra le détail de son aventure et son installation dans le camp de Poulo Bidong. Pour elle, son mari aux U.S.A., averti par nos soins par télégramme, va faire le nécessaire en vue de son départ pour les U.S.A.

Maintenant, ce n'est qu'une question de quelques mois et au printemps 1986 la famille sera entièrement réunie aux U.S.A.

Certes, pour eux, la fin de leur aventure en trois épisodes est arrivée, mais pour beaucoup d'autres qui n'ont aucune famille dans les pays d'accueil, le cauchemar risque de durer encore plusieurs années. En effet, par suite de la crise économique mondiale les pays d'accueil limitent leurs visas d'entrée aux seuls parents directs (parents ou enfants) car la grande vague d'exode des intellectuels

et des cadres divers est terminée et ce sont de simples paysans ou ouvriers, souvent à demi illettrés et sans qualification professionnelle qui arrivent, certes de moins en moins nombreux.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les Nations-Unies envisagent le retour de tous ceux qui croupissent dans les camps du Sud-est asiatique soit négocié avec les autorités vietnamiennes.

Les Nations Unies ont versé des millions de dollars pour l'amélioration et l'efficacité de la police thaïlandaise dans sa lutte contre les pirates. Il semble que les résultats soient presque nuls et que l'on freine l'action de la police. Les femmes violées sont de moins en moins nombreuses à porter plainte car on les retient parfois plusieurs années pour l'instruction des dossiers et elles préfèrent partir le plus tôt possible dans les pays d'accueil.

D'autre part, les pirates eux-mêmes semblent avoir modifié leur attitude. Ils liquident systématiquement les passagers des bateaux attaqués pour supprimer tout témoin. En juin 1985, 116 personnes ont été ainsi massacrées, un seul survivant réussit à se dissimuler parmi les débris du bateau, celui-ci ayant été détruit par une explosion et tous les occupants massacrés par les pirates. Le survivant réussit ensuite, après leur départ, à confectionner une espèce de radeau avec des jerricans flottants, puis, installé sur ce radeau et à demi inconscient, dérive pendant plusieurs jours avant d'être recueilli par un bateau de pêche thaïlandais travaillant pour Singapour, où il dénonça ce massacre qui hélas n'est pas le seul. La disparition de bateaux en mer est assez fréquente (pirate, typhon, etc.), soit environ un tiers des embarcations.

Pour l'année 1984, il y a eu environ 20.000 disparus pour 50.000 partants, chiffre à peu près identique pour 1983. Il y a aussi les départs du Viet Nam par voie de terre à travers le Cambodge. Itinéraire peu utilisé jusqu'à présent car présentant beaucoup de fatigue et aussi de risques durant la traversée du Cambodge, complètement occupé par les troupes vietnamiennes.

Pour le premier semestre 1986 il y eu environ 9.800 arrivées pour 6.800 en 1984, soit une augmentation assez élevée.

Quant au départ par mer les arrivées dans les pays du Sud-est asiatique sont de 13.500 personnes pour le premier semestre 1985 sensiblement égal à la même période de 1984 soit 14700 personnes.

D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, au 30 juin 1985 il y avait 160.000 réfugiés dans les camps du Sud-est asiatique même chiffre qu'en 1984, soit : 127.000 en Thaïlande, 10.700 à Hong Kong, 6.100 en Malaisie, 7.500 en Indonésie, 2.800 aux Philippines, 1.200 au Japon, 700 à Macao, etc.

Je souhaite que cet épisode douloureux de la nation vietnamienne rappelle à mes camarades goudiers ayant combattu en Indochine, que ce pays qu'ils ont connu a disparu mais que malgré les vicissitudes de la politique le peuple vietnamien dans son ensemble est reconnaissant à la France pour son œuvre presque centenaire dans leur pays et pour le chaleureux accueil en France de nombreux réfugiés qui s'intégreront facilement dans notre pays.

Henri MAZIN,

Section Rhône-Alpes.



BIBLIOGRAPHIE

Louis-Engène MANGIN

LE GENERAL MANGIN (1866-1925)

Fernand Lanore (Editions F. Sorlet) 1986.

Dans une lettre adressée à sa mère, à l'âge de seize ans, à la veille d'entrer en pension, Charles Mangin se fixait un objectif et un programme qui tenaient en ces mots : « servir son malheureux pays de toutes les forces de son être, sans défaillance, à travers tous les obstacles, quels qu'ils soient ». Les sentiments de l'adolescent annonçaient la conduite du soldat sans peur, du chrétien sans reproche, qui n'en dévia pas dans laquelle s'inscrivent les victoires de Diena, en Afrique Noire, Fachoda, Marrakech, Verdun, Douamont, les combats victorieux du 18 juillet au 28 août 1918, au départ de Villers-Cotterets, entre l'Aisne et l'Ailette, la ligne Hindenburg enfoncée, qui couronnent sa carrière.

Une carrière mal commencée. Entré à Saint-Cyr avec le n° 94 sur 417, il en sort 389^e sur 406 élèves, ayant peu apprécié « la discipline insupportablement tatillonne et l'enseignement d'un très bas niveau intellectuel » d'une école où il fut maintes fois puni.

Affecté au 1^{er} régiment d'infanterie de marine, à Cherbourg, il est noté « mauvais officier, mou, nonchalant et apathique dans le service auquel il cherche à se soustraire le plus possible. Caractère léger ».

Ce comportement va changer dès son arrivée au Sénégal, en novembre 1889. Sous les ordres du commandant Archinard, polytechnicien à la forte personnalité, qui le marquera d'une empreinte profonde, le sous-lieutenant de vingt-trois ans a trouvé Déjà, l'Afrique est en lui.

A cet animal d'action, il fallait un théâtre d'opérations à la mesure de son réalisme et de son courage comme plus tard de ses conceptions guerrières que ses rêves avaient préparées. A cette Afrique, il s'attache et, toute sa vie, soutiendra « la force noire » qu'il juge indispensable à la grandeur de la métropole.

Le théâtre de ses premiers exploits est jalonné par les grands faits dont la résonnance s'est prolongée dans nos annales coloniales injustement décriées. Les combats de Korgué, en décembre 1890, de Diéna, à l'est de Bamako, où il est blessé, la guerre contre Samory affirment son esprit de décision, le goût du danger où il est à l'aise ici comme au Maroc et au cours de la guerre de 1914-1918. Oui, le khalifat du sultan ne se trompait pas qui déclarait : « Cet homme sent la poudre ».

Avec la mission Marchand, de juillet 1896, à la fin d'août 1898, en direction de Fachoda sur le Nil, dont le but était de « prendre un gage » en vue de rouvrir la question d'Egypte, Mangin prouve ses qualités d'organisateur et de chef, pendant la dure traversée d'ouest en est du continent africain. Marchand et son ami Mangin devront subir l'humiliation de la retraite devant les Anglais de Kitchener parvenus à Fachoda après eux, tant la loi du plus fort est toujours la meilleure, en politique aussi. En contrepartie, la France obtenait, par l'abandon des Anglais, de joindre le Nigeria au Nil par le Tchad, la possibilité de souder l'Afrique occiden-

tale à l'Afrique équatoriale et de s'implanter au cœur de l'Afrique. De plus, l'Angleterre allait appuyer la France lors de son conflit avec l'Allemagne, au Maroc.

Ce Maroc où il débarque, en juin 1912, avec ses tirailleurs sénégalais lui donne l'occasion de vérifier l'emploi de cette « Force Noire » qu'il a mise sur pied et qui lui est chère. Dans les combats destinés à chasser l'usurpateur El Hiba de Marrakech où il tient des Français prisonniers, il affirme ses qualités de chef que Lyautey jugeait « inattaquable et menaçant ». Après avoir battu El Hiba à Sidi Bou Othman, le fonceur au caractère difficile n'obtiendra pas la permission de le poursuivre au-delà de Marrakech où l'attendait Le Glaoui fidèle et fastueux.

La crainte de Paris de voir l'extension de notre occupation dans le sud du Maroc, les reproches de Lyautey à Mangin pour ses entreprises risquées, peut-être aussi un sentiment de jalousie devant la réussite de son brillant second, le contraignent à regagner la France, après les succès des opérations du Tadla et le calme revenu dans la Chaouïa. Car, déjà, Mangin fait peur, comme il fera peur aux politiciens, en 1917, alors qu'il fait encore plus peur aux Allemands, assurait le général Gouraud. De son côté, Lyautey, de passage au grand quartier de Chantilly, en 1916, avait déclaré : « Mangin, je le connais bien, on peut lui obéir, mais pas le commander ».

La guerre trouve Mangin commandant la 9^e brigade d'Infanterie coloniale rattachée au 1^{er} corps d'armée de Franchet d'Espèrey et, dès le 23 août, il rétablit la situation avec une telle autorité qu'il est proposé pour le commandement d'une division.

Le 1^{er} décembre 1914, il prend, à Laon, le commandement de la 5^e division qu'il conservera jusqu'en mai 1916. Laon, son objectif, sera pour lui une idée fixe, au cours de la guerre, alors que Joffre a fait pivoter ses armées autour de Verdun dont le nom et celui de Douaumont vont polariser l'énergie de Mangin, celle qu'il a déployée dans la bataille de la Marne, comme dans celle de Belgique. Pendant toute la guerre, ennemi du grignotement, il démontrera que l'offensive, « active et rationnelle », selon le général Beaufre, coûte moins cher que la défensive. Ses idées concordent avec celles de Foch et de Nivelle, alors qu'il trouve Pétain trop prudent, « affreusement restrictif ».

La guerre de mouvements, qui succède à la guerre de position, lui permet de passer à l'action, de foncer sur Douaumont, objectif qu'il a confié au célèbre régiment d'Infanterie coloniale du Maroc qui s'était emparé du village de Fleury-Devant-Douaumont est pris le 15 décembre 1916.

Du commandement d'un groupement de divisions, il est nommé à la tête de la VI^e armée avec laquelle il participe à l'offensive destinée à rompre le front ennemi entre Reims et le canal de l'Aisne à l'Oise. A la suite de ses démêlés avec le général Micheler, qui commande le front d'attaque, Mangin est démis de ses fonctions et remis à la disposition du ministre.

« Ce diable d'homme qui veut tout manger » excite la jalousie. Il gêne et on le craint. Derrière lui, se profile l'ombre de Boulanger. Il n'en garde pas moins l'estime de Foch et l'amitié de Clemenceau qui, peu après, le supplie de prendre le commandement d'un corps d'armée. Mangin s'y résoud en attendant sa récompense avec le commandement de la X^e armée qu'il conduira à la victoire puis à l'occupation de la Rhénanie.

Par son témoignage filial et fervent, nul mieux que Louis-Eugène Mangin, riche de contacts, d'expériences et de traditions ne pouvait apporter une plus utile contribution à l'Histoire. Remercions-le d'avoir ouvert ses archives qui éclairent un dossier où l'histoire militaire doit parfois primer l'histoire familiale.

Des mots, des anecdotes, l'écume des événements qui irrise ces pages, ne cachent pas la vague d'intelligence et de courage qui entraîne la vie exemplaire de Mangin.

Résistant dès 1941, attaché à l'état-major du général de Gaulle en 1943, officier des Affaires indigènes du Maroc puis administrateur en chef de la France d'outre-mer, il s'est intéressé aux questions musulmanes comme son père s'était fait le défenseur de la force noire et, plus tard, de l'autonomie rhénane.

L'homme au visage buriné, aux cheveux en brosse, à la mâchoire prête à broyer, cultivé, grand lecteur, joignait à une volonté de fer la compréhension pour

le troupier et le charme, arme de l'intelligence, qui, en temps de guerre, sait vaincre les résistances et retourner une situation.

De cette vie qui s'acheva par une mort brutale — peut-être par le poison ? — son fils ne nie pas certains échecs. Mangin n'a pas réussi à plaider en faveur d'une Allemagne fédérale qui aurait garanti la paix, à préconiser l'intégration militaire de l'Afrique française à la métropole ni à convaincre de la nécessité d'une force motorisée et blindée préférable au projet de fortification des frontières.

Fière de son patronyme, la « Promotion Mangin » se doit de saluer la mémoire de celui qui, dans notre épopée coloniale, comme sur les routes victorieuses de la guerre de 1914-1918, fut l'un des meilleurs serviteurs de la France.

De ces pages riches d'enseignements et de souvenirs s'exhale une chaleur humaine qui fait du bien ; elles convenaient à l'évocation d'un chef partout vainqueur. Louis-Engène Mangin a bien mérité de l'armée et de la France qui lui seront reconnaissantes de son apport sensible et fidèle auquel son nom donne tout son prix.

Pierre GRENAUD.

AFFICHES 1914-1918

Pour la première fois plus de quatre cents affiches de la Grande Guerre sont reproduites en couleurs dans un luxueux album, édité par Rémy PAILLARD, avec préface de Thierry MAULNIER, de l'Académie française.

Ce livre vendu dans le commerce au prix de 580 francs peut être commandé par l'intermédiaire de la Koumia.

ARTICLES SUR LES GÉNÉRAUX GUILLAUME ET LEBLANC

La revue **Troupes d'élite** a publié deux intéressants articles sur le général Guillaume et le général Leblanc.

— **Augustin GUILLAUME**, « Le grand patron des Tabors marocains », numéro M 5897-52, de septembre 1986.

— **Georges LEBLANC**, « Le chef du premier groupe de Tabors marocains », numéro M 58-97-64, de janvier 1987.

Les lecteurs de la Koumia qui seraient intéressés par ces articles peuvent s'adresser : soit à leur marchand de journaux habituel ; soit chez l'éditeur.

Pour la région parisienne : Boutique ATLAS, Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75015 Paris. Tél. : 45-38-52-70.

Pour la province : Editions ATLAS, Zone Industrielle de Lucé, 3, rue de la Taire, 25110 Lucé. Tél. : 37-28-10-10.

Prix du numéro : 13 francs, plus 10 % pour frais d'envoi.

DE MOGADOR A ALGER VIA LA R.C. 4

Lieutenant-colonel J.-A. FOURNIER

Cet ouvrage retrace la vie d'un officier de 1944 à 1961 dans différentes périodes :

— le temps de paix au Maroc avec le 8^e Tirailleurs marocains ;

- l'Indochine, un bataillon marocain (8° R.T.M.) en frontière de Cnine, avec comme apogée la défaite de la R.C. 4 (Cao Bang) ;
- la vie aux A.I. de 1952 à 1956 en Anti-Atlas ;
- les « événements d'Algérie » vus par un officier de renseignements et par un commandant de compagnie (5° Tirailleurs algériens) de 1956 à 1961.

Tous les faits relatés sont authentiques et non romancés.

Le lieutenant-colonel Fournier, engagé au 5° R.T.A. en 1939, après avoir participé à la campagne de Tunisie en 1942-1943, est sorti de l'Ecole de Cherchell comme aspirant et a été affecté au Maroc, d'où il est parti avec le 8° R.T.M. pour le Tonkin. A son retour, il a été affecté aux A.I. aux Ait Baha (Agadir). En juin 1956, après l'indépendance du Maroc, il a servi en Algérie jusqu'en 1961.

Cet ouvrage, dont le prix est de 95 F en souscription jusqu'au 30 mars 1987, doit sortir en librairie à cette date et sera à ce moment-là d'un prix de 105 F.

Il peut, d'ores et déjà, être retenu auprès du lieutenant-colonel FOURNIER, villa Essaouira, 19, rue des Mésanges, Orleix, 65800 Aureilhan.

APPEL A LA SOUSCRIPTION DU TOME II DE
- L'HISTOIRE DES GOUms MAROCAINS -

Rédigé par le général Yves SALDIN, docteur en histoire, et le commandant MORHÉAL, tous deux anciens commandants de goums, le tome II de
- L'HISTOIRE DES GOUms MAROCAINS -
retrace les opérations de la Deuxième Guerre mondiale et des campagnes d'extrême Orient et d'Afrique du Nord, auxquelles participèrent les goums marocains.
Le prix de ce tome est prévu pour le deuxième trimestre de l'année 1987.
Le prix de souscription valable jusqu'à la date de l'assemblée générale du 13 juin 1987, est de 500 francs (au lieu de 350 francs pour cette date), mais l'envoi complet est 350 francs pour les exemplaires numérotés.
Remplir ce bon et le renvoyer avec votre chèque à :
LA KOUmia - 14, rue de Clidry 75008 Paris

**BON DE SOUSCRIPTION POUR L'OUVRAGE
« DE MOGADOR A ALGER VIA LA R.C. 4 »**

à retourner au lieutenant-colonel FOURNIER, villa Essaouira
19, rue des Mésanges, Orleix, 69800 Aureilhan

Nom et prénom du souscripteur :

Adresse :

Nombre d'exemplaires : à 95 francs, soit : francs.

par chèque bancaire ou par virement C.C.P.

AVIS DIVERS

Mme DUCOUSSO, veuve de notre camarade l'adjudant-chef Henri Ducouso, nous fait savoir que sa fille Nicole, épouse BENENATI, tient un restaurant « Le Crépuscule », zankat Laghouat à Rabat. (La zankat Laghouat est perpendiculaire à la place de la cathédrale Sint-Pierre). Elle réservera le meilleur accueil aux anciens goumiers.

APPEL A LA SOUSCRIPTION DU TOME II DE « L'HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS »

Rédigé par le général Yves SALKIN, docteur en histoire, et le commandant MORINEAU, tous deux anciens commandants de goums, le tome II de :

« L'HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS »

retrace les opérations de la Deuxième Guerre mondiale et des campagnes d'Extrême-Orient et d'Afrique du Nord, auxquelles participent les tabors marocains.

La parution de ce tome est prévue pour le deuxième semestre de l'année 1987.

Le prix de souscription, **valable jusqu'à la date de l'assemblée générale du 13 juin 1987**, est de 300 francs (au lieu de 330 francs après cette date), frais d'envoi compris, et 350 francs pour les exemplaires numérotés.

Remplir ce bon et le renvoyer, avec votre chèque, à :

LA KOUMIA - 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

BON DE SOUSCRIPTION « HISTOIRE DES GOUMS »

NOM : Prénom :

N° Rue

Code postal Ville

Souscrit exemplaires du tome II de **L'Histoire des Goums Marocains** :

..... exemplaire(s) normal(aux) ;

..... exemplaires(s) numéroté(s). (1)

Ci-joint : chèque bancaire ; chèque postal (ne pas envoyer de mandat).

Date

Signature :

(1) Indiquer le numéro de l'exemplaire du tome I.

ASSOCIATION ZENITH - LYCEE D'ANGERS

Mlle MORIN, présidente de l'Association Zénith du Lycée David d'Angers, association qui a remporté le concours 1986 sur les goums marocains, nous avise d'un séjour que cette association a organisé pour ses membres au lycée français de Rabat du 12 au 28 février 1987.

Mlle Morin a adressé tous ses remerciements pour l'aide que lui a apporté la Koumia.

Nous souhaitons, pour notre part, que l'exemple du lycée David d'Angers permette un rapprochement amical entre les jeunes français et marocains et soit un stimulent pour d'autres éventuellement scolaires.

RECHERCHE RELATIVE AUX AIT OUSSA VERS 1943

Sur les événements survenus au Sahara ex-espagnol en 1934, l'érudit espagnol Jolio BAROJA a écrit à la page 374 de ses « Estudios Saharianos » :

« L'ultime épisode de la lutte traditionnelle des Aït Ymel et des Aït Bella eut lieu en 1353 H. (1934), quand les Aït Oussa avec environ cent reguibat... Iaggut et Lajsas des Aït Buhu... se lancèrent sur la zone de cap Juby même. Les Aït Usa étaient 600 commandés par Aleït O. Mohammed O. Ahemed Sehe... le gazzi se constitua à Assa et prit pour objectif l'attaque des gens du Sahel au moment où les Français occupaient le bord nord de l'oued Draa (1) **Les Aït Usa et Lajsas se concertèrent avec les Français.** »

Apparemment ils étaient désireux de venger un désastre qu'ils avaient subi cinq ans auparavant.

Suit un long récit de la bagarre avec les Izerguien devant Tarfaïa.

Celle-ci est évoquée aux pages 47 et 48 de la plaquette : « Le raid Aubinière — Sahara occidental — 1934 de J. Arbaumont, publiée cette année par le Centre d'études sur l'histoire du Sahara.

Les recherches effectuées en 1979 dans archives du service historique de Vincennes, du C.H.E.A.M., etc, comme auprès du colonel de Mareuil, puis de M. Yves Ollivier n'ont pas pu déterminer la nature et les modalités de l'éventuelle concertation entre les Français et les Aït Oussa.

Peut-être un lecteur de la Koumia aurait-il une lumière sur ce petit problème ?

On pourrait espérer que l'« Etude sur la tribu des Aït Oussa » écrite à Assa en 1939, par le capitaine de Furst, est susceptible d'apporter des renseignements ; mais celle-ci ne semble pas avoir été publiée et n'a pu être consultée.

Un lecteur de la Koumia en aurait-il le texte ?

Jean d'ARBAUMONT.

(1) Donc vers le 10 mars 1934.

LES VISITEURS DE SMARA

Entre l'exploration de Michel Vieuchange à Smara, en 1930, et l'occupation de ce point par les Espagnols, la zaouïa de cheikh Ma el Aïnin a-t-elle reçu la visite de quelque autre voyageur, civil ou militaire, plus ou moins clandestin, venant du nord de l'oued Draa ou de la région de Tindouf ?

Si oui, a-t-on des précisions sur de telles visites ?

D'après un témoignage, le colonel Lucasseau, alors lieutenant en 1934, aurait été en reconnaissance à Smara, avec un élément de son goum, et de sa propre initiative. Si un de nos camarades a participé à cette expédition, il est prié de se mettre directement en rapport avec le **colonel Jean d'ARBAUMONT, 5, rue Edouard-Detaille, 75017 Paris.** (De même pour tout ce qui précède).



Jean d'ARBAUMONT

LA KOUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS DES GOUMS MAROCAINS ET DES A.I. EN FRANCE

Reconnue d'utilité publique Décret du 26 février 1958, « J.O. » du 1^{er} mars 1958



SECRETARIAT

GÉNÉRAL :

14, RUE DE CLICHY, 75009 PARIS

TÉL. : (1) 48-74-52-93

SECTION :

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM et prénoms :

Date et lieu de naissance :

Situation de famille :

Marié, père de famille : nombre d'enfants :

Prénoms et date de naissance des enfants mineurs :

Situation militaire ou profession :

Adresse :

N° de téléphone :

Dernier grade aux G.M.M. :

Unités des Goums et postes A.I. auxquels vous avez appartenu, avec indication des années :

Décorations :

A, le 19....

Signature :

Cotisation annuelle et Bulletin de al Koumia pour 1987 (4 numéros par ans) 150 F
Cotisation seule : 50 F.

Les DONS sont versés au budget des œuvres sociales de la Koumia. Paiement par chèque barré, mandat-carte ou C.C.P. : KOUMIA 8813-50 V PARIS.

Permanence tous les mardis et vendredis, de 15 heures à 18 heures, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.
Métro : Saint-Lazare ou Trinité-Estienne-d'Orves.

LES EDITIONS DE L'ORME-ROND PROPOSENT
EN SOUSCRIPTION PREFERENTIELLE

du 15 février au 30 avril 1987

pour une livraison à partir du 15 mai 1987

un magnifique et luxueux album de grand prestige
d'ANDRÉ FIGUERAS

GLOIRE A L'ARMEE D'AFRIQUE

Couverture de P. JOUBERT - Aquarelles originales d'E. LELIEPVRE

Nombreuses illustrations et documents

Format 22 x 30 cm - 148 pages dont 32 en couleurs

Jaquette couleurs - Reliure plein milskin

C'est un hommage à la Patrie et à l'œuvre civilisatrice
de l'Armée au Maghreb

C'est un ultime adieu aux héros d'une épopée

Prix de souscription : 195 F (port inclus)

(+ cassette des CHANTS et MUSIQUES MILITAIRES
DE L'ARMEE D'AFRIQUE : 250 F)

**BON DE SOUSCRIPTION A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT AUX
EDITIONS DE L'ORME-ROND - 32, rue de Trucy - 94120 Fontenay-sous-Bois**

NOM : Prénom :

Membre de la Koumia

Adresse :

..... Code postal :

déclare souscrire exemplaires du volume **Gloire à l'Armée d'Afrique**,
au prix de **195 F** (port inclus); ou exemplaires du volume **Gloire
à l'Armée d'Afrique** + cassette des chants et musiques militaires de
L'ARMEE D'AFRIQUE au prix de **250 F**.

Signature :

LA KOUMIA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), Colonel PICARDAT, Colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCAS-SEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	(16) 94-76-41-26
Vice-président	Robert COUDRY	(1) 43-26-70-98
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	(1) 42-60-29-98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	(1) 45-06-69-36
Trésorier	Michel PASQUIER	(16) 47-50-94-49
Administrateurs	Jean BERTIAUX	(16) 86-62-20-95
	Jean-François CARRERE	(1) 60-08-01-40
	Hubert CHANOINE	(1) 45-78-82-94
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120 / A
	Jacques PASQUIER	(1) 42-53-72-91
	Simone LABATAILLE	(1) 45-04-47-29
	Florence ESPEISSE	

Cotisation annuelle et abonnement au « Bulletin de la Koumia » 150 F.

Cotisation seule : 50 F.

Chèque à libeller au nom de : ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à :

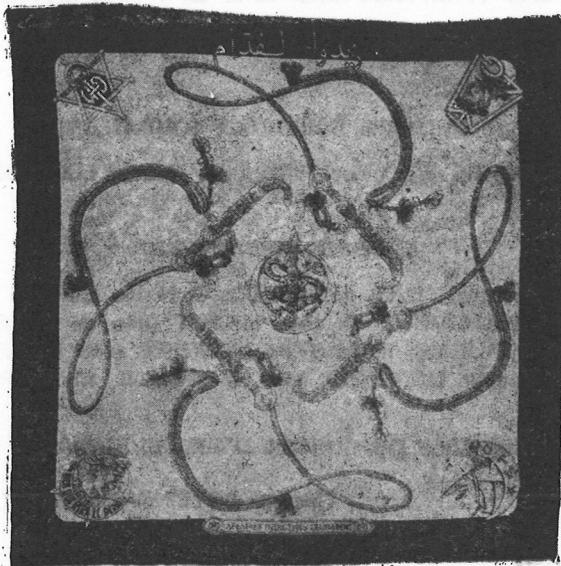
Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence.

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte ;
- fond blanc et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province



Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. 46-26-19-49 92310 SEVRES

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS — Téléphone 48-87-30-22

M. GUILLETTE, Directeur

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques
Gants de protection — Civières — Boîtes à pansements

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES